

● PÉTROLE

**Le baril de
Brent s'établit
à 91,08 dollars**

(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● **UNE DYNAMIQUE PORTÉE PAR UN ENVIRONNEMENT PLUS FAVORABLE À L'INVESTISSEMENT**

Les PME gagnent du terrain dans l'automobile, le textile et la chaussure

(P3)

ALORS QUE DES DIZAINES DE SINISTRÉS ONT REÇU DES INDEMNITÉS FINANCIÈRES DANS CERTAINES WILAYAS

Les victimes appelées à récupérer leurs arrêtés d'aide

Les arrêtés d'aides aux sinistrés des feux de forêt de juillet dernier devaient être octroyés hier, au niveau des communes. Financées intégralement sur fonds publics, ces aides confirment, encore une fois, le caractère social de l'État algérien, consolidé sous la présidence d'Abdelmadjid Tebboune.

(Lire en Page 4)



● **RENTRÉE SCOLAIRE 2026/2027**

**Les préparatifs se
poursuivent à travers
les différentes wilayas
du pays**

(P5)

● **PALESTINE OCCUPÉE**

**71 personnes évacuées
médicalement via
le point de passage
de Rafah**

(P12)

CAN-2026 féminine : La sélection algérienne reçoit le trophée "Fair Play Team" du tournoi



La sélection algérienne féminine de football a reçu, dimanche soir, le trophée "Fair Play Team", récompensant l'équipe la plus fair-play de la Coupe d'Afrique des Nations 2026.

C'est la capitaine de la sélection nationale, Sofia Guellati, qui a reçu cette distinction au nom de l'ensemble de ses coéquipières, à l'issue de la compétition.

Cette récompense vient saluer le comportement exemplaire des joueuses algériennes tout au long du tournoi, aussi bien sur le terrain qu'en dehors, couronnant ainsi leur parcours historique de cette CAN-2026.

La sélection algérienne féminine a réalisé une double performance historique en décrochant la médaille de bronze et en validant, dans la foulée, son billet pour la phase finale de la Coupe du monde 2027 au Brésil.

France : après le fisc, ZeroBytes revendique le vol massif de données de l'Éducation nationale...

Le cybercriminel ZeroBytes, qui avait récemment revendiqué le vol des données de 678 000 contribuables français, affirme désormais avoir extrait des millions d'informations personnelles de plusieurs systèmes de l'Éducation nationale.

D'après le site spécialisé French Breaches, qui dit avoir analysé les éléments transmis par le pirate, la fuite représenterait 43 gigaoctets, près de 2 500 fichiers et 346,2 millions de lignes brutes. Ce chiffre ne correspond pas à autant de victimes, une même personne pouvant apparaître plusieurs fois.

Les fichiers revendiqués concernent environ 1,22 million d'élèves, 4,35 millions d'identifiants de personnels, notamment issus de la plateforme I-Prof, et 602 000 comptes académiques. Ils contiendraient des identités, coordonnées, dates de naissance, parcours scolaires, informations administratives et, dans certains cas, des empreintes cryptographiques de mots de passe. Des parents et responsables légaux seraient également concernés.

Ces données proviendraient notamment des systèmes de l'académie de Créteil, d'applications couvrant les 33 académies françaises et des annuaires de Créteil et Versailles. Certains fichiers remonteraient au début des années 2000 et d'autres auraient été actualisés jusqu'en juillet 2026. ZeroBytes affirme avoir utilisé un accès VPN, permettant une connexion à distance aux réseaux internes.

... L'allocation de rentrée scolaire versée à près de trois millions de familles

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) doit être versée, mardi 18 août, à près de trois millions de familles en France, soit environ cinq millions d'enfants, selon la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), largement relayée par les médias français.

Cette aide vise à soutenir les familles modestes ayant des enfants scolarisés, étudiants ou apprentis âgés de 6 à 18 ans dans le financement des dépenses liées à la rentrée. Son montant s'élève à 426,87 euros pour les enfants de 6 à 10 ans, à 450,41 euros pour ceux de 11 à 14 ans et à 466,02 euros pour les adolescents de 15 à 18 ans.

Pour en bénéficier, les ressources perçues par les familles en 2024 ne doivent pas dépasser 28 956 euros pour un enfant, 35 638 euros pour deux enfants et 42 320 euros pour trois enfants.

Le versement est automatique dans la plupart des cas. Les parents d'un enfant de moins de 6 ans entrant au cours préparatoire doivent toutefois transmettre un certificat de scolarité. Pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans, les familles doivent confirmer en ligne qu'ils sont toujours scolarisés ou en apprentissage.

Selon la CNAF, les familles consacrent en moyenne 1 315 euros par enfant et par an aux dépenses scolaires, dont près de 400 euros au moment de la rentrée pour les achats essentiels.

Les deux tiers de ces dépenses concernent les vêtements, la restauration scolaire et les fournitures. S'y ajoutent notamment l'assurance scolaire, les équipements sportifs et les activités extrascolaires.

Trump et la Maison-Blanche attaquent une journaliste de CNN après une question polémique

Tump et son équipe ont violemment attaqué une journaliste de CNN après une question sur sa proximité avec une assistante. La Maison-Blanche s'en est prise au sénateur démocrate Jon Ossoff, à l'origine des accusations visant Trump. CNN dénonce une attaque contre la liberté de la presse, dans un contexte tendu entre Trump et les médias. La tension est montée d'un cran entre la Maison-Blanche et CNN après une question de la journaliste Kristen Holmes à Donald Trump sur les propos d'un sénateur démocrate concernant la proximité du président avec l'une de ses assistantes.

L'administration américaine a violemment pris à partie la correspondante, tandis que CNN a dénoncé une attaque personnelle contre un journaliste exerçant son métier. Lors d'une réunion en Géorgie, le sénateur démocrate Jon Ossoff avait accusé le milliardaire de privilégier ses intérêts personnels à ses fonctions présidentielles, évoquant notamment son projet de salle de bal et ses déplacements avec Natalie Harp, une assistante présente régulièrement à ses côtés. Interrogé par Kristen Holmes sur ces déclarations, le président américain n'a pas réellement répondu.

Quelques minutes plus tard, alors que la journaliste l'interrogeait cette fois sur Kim Jong-un, le chef de l'État s'en est directement pris à elle. Il lui a demandé à plusieurs reprises de « se taire », la qualifiant notamment de personne « bruyante et turbulente », avant de s'en prendre à CNN et de l'accuser de diffuser de « fausses informations ». La Maison-Blanche a ensuite poursuivi ses attaques sur les réseaux sociaux. Le compte officiel Rapid Response 47 a accusé Holmes d'avoir porté un « coup bas » contre l'une des assistantes du président et affirmé que ses enfants seraient un jour « écœurés » par sa question.



Stellantis rappelle près d'un million de véhicules dans le monde

Le groupe automobile Stellantis a lancé une campagne de rappel concernant environ 955 000 véhicules dans le monde en raison d'un dysfonctionnement logiciel susceptible d'empêcher l'affichage de l'image de la caméra de recul sur l'écran central, rapporte mardi la chaîne française d'information en continu BFMTV.

L'Amérique du Nord concentre l'essentiel des véhicules concernés, avec environ 848 000 unités aux États-Unis, 83 000 au Canada et 8 000 au Mexique.

Près de 15 000 autres véhicules sont concernés en Amérique du Sud, au Moyen-Orient et dans la région Asie-Pacifique. L'Europe est épargnée par cette campagne de rappel.

Le défaut touche principalement des véhicules des marques américaines Ram, Chrysler, Dodge et Jeep, notamment les pickups Ram 1500 ainsi que les SUV Jeep Grand Cherokee et Wrangler.

Aucune immobilisation en atelier ne devrait être nécessaire, le constructeur prévoyant de corriger l'anomalie au moyen d'une mise à jour logicielle à distance, dite « over the air » (OTA).

Stellantis avait déjà rappelé plus d'un million de véhicules en 2024 pour un problème similaire lié à la caméra de recul.

Cette nouvelle campagne intervient après plusieurs rappels ayant affecté le groupe ces dernières années, notamment en lien avec les airbags défectueux Takata et les moteurs diesel 1.5 BlueHdi.

À l'été 2025, quelque 636 000 véhicules équipés de ce moteur diesel avaient été rappelés en raison notamment d'un risque de rupture de la chaîne de l'arbre à cames.

En avril 2026, plus de 200 000 véhicules des marques Citroën, Peugeot, DS et Opel avaient également été rappelés en France pour différents dysfonctionnements logiciels ou mécaniques.

Deux mois plus tard, Stellantis avait lancé une campagne visant 1,3 million de SUV Jeep dans le monde en raison d'un risque d'incendie lié à la batterie de 12 volts. Les propriétaires avaient alors été invités à stationner leur véhicule à l'extérieur et à distance des bâtiments.

Sénégal : Patrick Vieira nommé sélectionneur de l'équipe nationale masculine de football

La Fédération sénégalaise de football (FSF) a annoncé, mardi, la nomination du franco-sénégalais Patrick Vieira au poste de sélectionneur de l'équipe nationale, en remplacement de Pape Thiaw. « Ce choix stratégique marque une nouvelle étape dans la volonté de mettre en place un encadrement technique de haut niveau, en parfaite adéquation avec les ambitions sportives de notre pays », a déclaré la FSF dans un communiqué.

Né le 23 juin 1976 à Dakar, Patrick Vieira aura pour mission d'insuffler une nouvelle dynamique aux Lions de la Téranga après leur élimination en huitièmes de finale de la Coupe du monde 2026.

Le Sénégal s'était incliné 3-2 face à la Belgique après avoir mené 2-0 jusqu'à la 86^e minute. Cette élimination avait conduit la Fédération à se séparer de Pape Thiaw et de son encadrement technique. Reuters

À 50 ans, Patrick Vieira dirigera une sélection nationale pour la première fois de sa carrière.

Champion du monde en 1998 et champion d'Europe en 2000 avec la France, l'ancien milieu de terrain compte 107 sélections avec les Bleus.

Après sa retraite sportive en 2011, Vieira a entamé sa carrière d'entraîneur à Manchester City, où il a dirigé les équipes de jeunes, avant de prendre les commandes du New York City FC entre 2016 et 2018.

Il a ensuite entraîné l'OGC Nice, Crystal Palace, le RC Strasbourg et le Genoa. Il était sans club depuis son départ de la formation italienne en novembre 2025.

Mexique : un séisme de magnitude 5,7 frappe au large des côtes du Chiapas

Un séisme de magnitude 5,7 a été enregistré au large de l'État du Chiapas, dans le sud du Mexique, lundi soir, heure locale, selon le Centre sismologique euro-méditerranéen (EMSC).

La secousse s'est produite lundi à 23 h 02, heure locale — mardi à 05 h 02 GMT — à une profondeur de 10 kilomètres, a précisé l'EMSC. L'épicentre était situé à environ 122 kilomètres au sud-ouest de Tapachula, une ville d'environ 202 000 habitants, et à 106 kilomètres à l'ouest-sud-ouest de Brisas Barra de Suchiate. Aucun dégât ni aucune victime n'ont été signalés dans l'immédiat.

UNE DYNAMIQUE PORTÉE PAR UN ENVIRONNEMENT PLUS FAVORABLE À L'INVESTISSEMENT

Les PME gagnent du terrain dans l'automobile, le textile et la chaussure

La petite et moyenne entreprise s'impose de plus en plus comme le moteur de la diversification économique en Algérie. Portées par un climat d'investissement en amélioration et par des dispositifs de soutien plus efficaces, les PME gagnent du terrain dans des secteurs clés à l'instar de la sous-traitance automobile, le textile, le cuir et la chaussure, l'industrie et les services.

Les chiffres de la Caisse de garantie des crédits d'investissement pour les PME (CGCI-PME) illustrent cette accélération. L'année 2025 marque une étape importante dans l'accompagnement financier des porteurs de projets.

41 MILLIARDS DA DE GARANTIES ACCORDÉES EN 2025

Selon le bilan, la CGCI-PME a accordé des garanties pour un montant total de 41 milliards de dinars en 2025, contre 35 milliards DA en 2024. Soit une hausse de 15% en valeur.

En nombre de dossiers, la progression est encore plus marquée : 671 opérations de crédits d'investissement garanties en 2025 contre 561 en 2024, soit une augmentation de 20%.

Depuis sa création en 2006 et jusqu'au 31 décembre 2025, la Caisse a accompagné plus de 6 000 projets d'investissement, pour un montant cumulé de *plus de 279 milliards DA de crédits garantis. Un volume qui confirme son rôle d'« acteur majeur » dans le financement de l'économie réelle.

« Ces résultats confirment l'engagement de l'organisme à accompagner les établissements financiers, à faciliter l'accès des PME au crédit bancaire et à soutenir durablement la

dynamique d'investissement créatrice de richesse et d'emplois en Algérie », a souligné le directeur général de la CGCI-PME, Samir Medjkane.

L'INDUSTRIE EN TÊTE DES SECTEURS FINANCÉS

La répartition sectorielle des crédits garantis en 2025 fait ressortir la montée en puissance de l'industrie. Le secteur industriel concentre 41% des montants garantis. Il est suivi par le BTPH avec 22%, les services 13%, le transport 12%, la santé 10% et le tourisme 2%.

Cette prédominance de l'industrie s'explique en grande partie par l'attractivité de nouveaux créneaux. Les PME se tournent massivement vers la sous-traitance automobile et la fabrication de pièces de rechange et d'accessoires auto. Avec l'implantation de constructeurs et la volonté de réduire la facture d'importation, le marché local offre des débouchés importants. De nombreux investisseurs se lancent dans la production de faisceaux électriques, de batteries, de pièces en plastique et en métal.

Le textile et le cuir connaissent également un regain d'intérêt. La fabrication locale de vêtements, de denim, de maroquinerie et surtout de chaussures bénéficie d'une demande intérieure forte et de mesures de protection du marché. Plusieurs unités se créent dans l'Est et le Centre du pays, avec pour objectif de substituer aux importations et d'exporter vers l'Afrique.

DES PME QUI INVESTISSENT POUR SE DÉVELOPPER

Si la vocation première de la CGCI est de garantir les crédits de création d'entreprises, la réalité du terrain montre une autre tendance. Les projets de *développement et d'extension* dominent l'activité de la Caisse. Ils représentent 73% des dossiers de PME et 52% des dossiers TPE relevant de la garantie déléguée. Cette répartition traduit la volonté des chefs d'entreprise d'investir dans la modernisation de leurs outils de production, l'extension de leurs capacités et la conquête de nouveaux marchés.

Plutôt que de créer ex nihilo, beaucoup choisissent de consolider l'existant pour gagner en compétitivité. « Cela confirme la capacité de la CGCI à accompagner les entreprises tout au long de leur cycle de vie, de la création au développement », souligne la Caisse.

UN MEILLEUR PARTAGE DU RISQUE AVEC LES BANQUES

La CGCI-PME, placée sous tutelle du ministère des Finances et assimilée à une garantie d'État, a pour mission de partager le risque avec les banques. En couvrant une partie du crédit, elle rassure les établissements financiers et facilite l'accès au financement des PME qui manquent souvent de garanties réelles.

L'organisme a toutefois dû faire face à des impayés. Au titre de 2024, il a versé *2,1 milliards DA d'indemnités, avec un taux de sinistralité de 19% en nombre et 13% en valeur. Le montant cumulé des décaissements depuis 2006 atteint désormais *10,7 milliards DA*.

Mais la tendance s'inverse sur le volet recouvrement. Grâce aux actions de sensibilisation menées auprès des banques partenaires, les montants récupérés ont bondi à 523 millions DA en 2025, contre 154 millions DA en 2024. Soit une progression de 240%. Un signe que le travail conjoint entre la Caisse, les banques et les entreprises porte ses fruits.

UN ENVIRONNEMENT PLUS INCITATIF

Cette dynamique des PME s'inscrit dans un contexte global plus favorable. La simplification des procédures de création d'entreprise, la numérisation de l'administration, les avantages fiscaux et douaniers accordés à l'investissement productif, ainsi que la politique de substitution aux importations, créent un environnement plus lisible pour les investisseurs.

Les secteurs de la sous-traitance, du textile et du cuir bénéficient directement de cette orientation. Les pouvoirs publics misent sur ces filières pour créer des emplois, développer l'export hors hydrocarbures et ancrer des chaînes de valeur locales.



La CGCI-PME se positionne ainsi comme un maillon essentiel du dispositif national d'accompagnement. En garantissant les crédits, elle permet aux banques de financer des projets jugés risqués et donne aux PME les moyens de passer à la vitesse supérieure.

Avec 41 milliards DA garantis en une seule année et plus de 6 000 projets accompagnés depuis 2006, la Caisse démontre que le financement des PME n'est plus un frein mais un levier. Reste maintenant à consolider cette

dynamique en poursuivant la modernisation du système bancaire, en améliorant l'accès au foncier industriel et en renforçant la formation.

La progression des PME algériennes n'est plus une intention. Elle prend corps dans les usines de pièces auto, les ateliers de confection et les tanneries qui ouvrent à travers le pays. Et avec un soutien financier plus solide, cette tendance a toutes les chances de s'accélérer dans les années à venir.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Consommer algérien : un levier essentiel pour booster l'économie nationale

Encourager la consommation des produits "Made in Algeria" est devenu une priorité économique. Au-delà d'un slogan patriotique, c'est un choix stratégique pour réduire la facture d'importation, créer de la richesse et des emplois, et donner de la visibilité aux entreprises locales. Dans un contexte de diversification, chaque dinar dépensé sur un produit national est un dinar qui reste dans le circuit économique du pays. L'Algérie dispose aujourd'hui de capacités de production réelles dans plusieurs filières : agroalimentaire, textile, cuir et chaussures, matériaux de construction, électroménager, pièces de rechange et sous-traitance automobile. Pourtant, une partie des ménages continue de privilégier le produit importé, souvent par habitude ou par manque d'information sur la qualité et la disponibilité de l'offre locale. Inverser cette tendance nécessite une mobilisation de tous : pouvoirs publics, entreprises, banques et citoyens. L'État a déjà engagé plusieurs chantiers pour rendre le produit national plus compétitif : assainissement du foncier industriel, facilitation de l'investissement, lutte contre la spéculation et contrôle de la qualité. Mais la demande reste le maillon décisif. Sans marché intérieur solide, les usines peinent à atteindre les volumes nécessaires pour baisser leurs coûts et innover. C'est là que l'inclusion financière joue un rôle central. Pour qu'un ménage puisse acheter algérien, il faut qu'il ait accès à des moyens de paiement modernes, à l'épargne et au crédit à la consommation. Consciente de cet enjeu, la Banque d'Algérie a franchi un pas important. Le mercredi 29 juillet 2026, la Direction générale du Crédit et de la Réglementation bancaire a adressé la note n°03 aux banques et établissements financiers. Objectif : renforcer l'accès des ménages aux produits et services bancaires et accélérer le développement de l'inclusion financière. La note impose aux banques de simplifier les procédures et de réduire les délais de traitement des demandes. Elles doivent assurer une prise en charge diligente, notamment pour l'ouverture de comptes, les services de paiement et monétiques, l'accès au financement et les produits d'épargne, y compris ceux de la finance islamique. La Banque d'Algérie demande aussi une offre plus diversifiée et adaptée aux besoins des familles. Cela passe par le développement du réseau d'agences et des canaux numériques, dans une logique de complémentarité. Un volet important concerne l'accessibilité : les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées et les autres catégories nécessitant un accompagnement spécifique doivent bénéficier de modalités adaptées. Autre point clé : l'information et le conseil. Les banques sont appelées à mieux expliquer leurs produits pour que les clients les utilisent davantage. Un ménage bancarisé peut plus facilement payer par carte, acheter en ligne sur des plateformes de e-commerce algériennes, ou bénéficier d'un microcrédit pour acquérir un équipement fabriqué localement.

La Banque d'Algérie a fixé au 30 septembre 2026 la date limite pour la mise en œuvre effective de ces dispositions sur l'ensemble du réseau bancaire. Un suivi régulier est exigé pour atteindre les objectifs fixés.

Le lien entre bancarisation et "Made in Algeria" est direct. Plus les citoyens ont accès à des comptes, à des cartes et à des solutions de paiement digital, plus ils peuvent consommer facilement et en toute sécurité. Et plus ils consomment local, plus les PME augmentent leur production, embauchent et investissent.

Encourager le produit national, c'est donc soutenir l'emploi, réduire la dépendance aux importations et stabiliser les prix. C'est aussi envoyer un signal aux investisseurs : il existe une demande solvable pour la production locale.

Le défi des prochains mois sera de faire coïncider l'offre et la demande. Aux entreprises de proposer des produits de qualité, aux prix justes et bien distribués. Aux banques de rendre les services financiers simples et accessibles. Et aux citoyens de faire le choix du produit algérien quand il existe.

En consommant algérien, on ne fait pas qu'acheter un produit. On finance une usine, un salaire, une famille. C'est ce cercle vertueux que les autorités veulent enclencher pour ancrer durablement la croissance hors hydrocarbures.

R.N.

PÉTROLE

Le baril de Brent s'établit à 91,08 dollars

Les cours du pétrole ont enregistré une légère progression hier, soutenus par la montée des tensions géopolitiques dans le Golfe et au Moyen-Orient. Lors des échanges de la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, a gagné 0,23% pour s'établir à 91,08 dollars.

De son côté, le West Texas Intermediate américain, pour

livraison en septembre, a progressé de 0,73% à 85,12 dollars le baril. Cette hausse intervient dans un contexte de regain d'inquiétudes autour du détroit d'Ormuz, point de passage stratégique par lequel transite près d'un tiers du pétrole mondial. Les opérateurs surveillent de près l'évolution de la situation sécuritaire dans la région, qui alimente la prime de risque sur les marchés. Malgré cette légère

reprise, les gains restent limités par les craintes persistantes sur la demande mondiale et les incertitudes économiques. Les investisseurs attendent désormais les prochaines données sur les stocks américains de brut ainsi que toute nouvelle déclaration concernant la situation au Moyen-Orient pour orienter la tendance des prochains jours.

R.N.

ALORS QUE DES DIZAINES DE SINISTRÉS ONT REÇU DES INDEMNITÉS FINANCIÈRES DANS CERTAINES WILAYAS

Les victimes appelées à récupérer leurs arrêtés d'aide

Les arrêtés d'aides aux sinistrés des feux de forêt de juillet dernier devaient être octroyés hier, au niveau des communes.

Financées intégralement sur fonds publics, ces aides confirment, encore une fois, le caractère social de l'État algérien, consolidé sous la présidence d'Abdelmadjid Tebboune.

L'OPÉRATION DOIT S'ACHEVER D'ICI LA FIN AOÛT

Cette prise en charge étatique urgente est destinée à compenser les récoltes agricoles et arbres fruitiers, les ruches d'abeilles et le cheptel ravagés par le feu. Il est important de signaler que cette opération doit s'achever d'ici la fin du mois d'août en cours. Elle englobe aussi les dégâts occasionnés aux habitations (reconstruction ou réhabilitation), au mobilier, ainsi qu'aux équipements et appareils électroménagers domestiques. Les fonds alloués à ces aides publiques proviennent de dotations budgétaires sectorielles d'urgence centralisées par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ainsi que du Fonds national des calamités naturelles et des risques majeurs, récemment modernisé pour assurer des interventions urgentes.



556 EXPLOITATIONS CONCERNÉES PAR L'INDEMNISATION À TIZI OUZOU

556 exploitations à travers les 31 communes de la wilaya sont concernées par l'indemnisation suite aux incendies de juillet 2026 à Tizi Ouzou, selon la dernière évaluation des services agricoles. Dans le cadre des dispositions énoncées par le président de la République pour l'indemnisation des agriculteurs affectés par les derniers incendies de l'été 2026, les premiers dossiers d'indemnisation ont été retirés hier au niveau des sièges des APC des communes touchées.

DES PERTES SUR LE PLAN AGRICOLE

De plus, 534 agriculteurs, 15 apiculteurs et 7 aviculteurs ont été durement éprouvés par les feux. Des agriculteurs qui ont perdu 16

hectares de céréales, 160 hectares d'oliviers, 16 hectares de figues, 15 autres divers plants fruitiers, des aviculteurs et les apiculteurs qui ont perdu selon les évaluations 7 poulaillers et 434 ruches seront indemnisés.

Il faut faire remarquer que le directeur par intérim des services agricoles de la wilaya, M. Nadir Boussa a tenu à préciser dans une déclaration au quotidien HORIZONS, que les compensations ne seront pas financières mais en nature. «Les exploitations touchées recevront l'équivalent de leurs pertes en remplaçant qui de son cheptel qui de ses arbres fruitiers», a-t-il ajouté.

Le même responsable a rappelé que «les exploitants agricoles ayant contracté une police d'assurance auprès des différentes sociétés et compagnies d'assurance sont exclus de ce dispositif

puisque'elles sont, directement, prises en charge par leurs assureurs».

La wilaya de Tizi-Ouzou a publié un communiqué invitant les citoyens touchés par les récents incendies de forêt à se rendre dans leurs mairies respectives, hier, pour recevoir les notifications d'indemnisation.

L'opération de recensement et d'évaluation des pertes occasionnées par les derniers incendies, entamée en juillet dernier par des commissions de daïra, a été finalisée et approuvée par la commission de wilaya installée à cet effet, ajoute la même source.

Le communiqué précise que le processus d'inventaire et d'évaluation des pertes causées par les récents incendies de forêt, entamé en juillet dernier par les comités de wilaya, est désormais achevé et a été approuvé par le comité régional mis en place à cet effet.

Le même communiqué indique également que cette annonce constitue une notification personnelle aux personnes concernées.

102 VICTIMES ONT REÇU DES AIDES FINANCIÈRES À EL TARF

Cent deux victimes des incendies de forêt et de cultures qui ont ravagé la wilaya d'El Tarf en juillet dernier ont reçu également, une aide financière. C'est ce qu'ont annoncé, hier, les autorités de la wilaya. C'est ainsi que la distribution de ces aides a débuté dans les municipalités concernées, conformément aux instructions des plus hautes autorités du pays et aux directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd

Sayoud. La procédure s'est déroulée au siège de la wilaya, sous la supervision du wali Mohamed Meziane, en présence des chefs de district et des responsables communaux.

Les décisions ont été remises aux présidents des Assemblées populaires municipales afin que les citoyens sinistrés puissent retirer leur aide auprès des services municipaux désignés par l'État, a précisé la même source.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour soutenir les personnes touchées par les incendies de forêt et les pertes de récoltes qui en ont résulté dans toute la wilaya en juillet 2026, ont indiqué les autorités communales.

L'ÉVALUATION DES DÉGÂTS A PRIS FIN LE 11 AOÛT

Pour rappel, Il faut noter que des commissions de wilaya chargées d'évaluer les dégâts causés par les feux de forêt avaient été installées à travers les différentes wilayas touchées, regroupant des représentants des différents secteurs et organismes concernés, et qui ont procédé aux constatations sur le terrain, en prélude au lancement des mesures d'indemnisation. Les travaux des commissions d'évaluation locales et celle nationale, chargées de quantifier les préjudices matériels, ont été clôturés le 11 août 2026, soit en un temps record.

C'est ainsi que la liste des sinistrés éligibles à l'aide de l'État ainsi que les dégâts ont été aussitôt transmis aux secteurs et aux walis concernés pour exécution des décisions arrêtées.

Saïd Ben

ELECTRICITÉ

La demande dépasse 21600 MW et enregistre un troisième pic record

La demande d'électricité a enregistré, lundi, un troisième pic record de 21.650 mégawatts, dans un contexte marqué par une vague de chaleur exceptionnelle accompagnée d'un taux d'humidité élevé dans les régions côtières de plusieurs wilayas, indique un communiqué du ministère de l'Energie et des

Energies renouvelables. Ce nouveau pic record a été enregistré à 14h21, avec une hausse de 272 mégawatts par rapport au pic enregistré le 13 juillet dernier (21.378 MW) et de 474 MW par rapport au pic record enregistré le 12 juillet (21.176 MW), indique le communiqué. Les données enregistrées ces dernières années reflètent une

hausse continue de la demande en énergie électrique, le pic de consommation étant passé de 16.666 MW en 2022 à 18.476 MW en 2023, puis à 19.543 MW en 2024 et à 20.628 MW en 2025, avant de dépasser le seuil des 21.000 MW en 2026.

Au cours de cette année, la courbe de la demande a enregistré trois

pics records consécutifs : 21.176 MW le 12 juillet, 21.378 MW le 13 juillet et 21.650 MW le 17 août.

Le pic enregistré lundi est supérieur de 4.984 MW par rapport à celui de 2022, soit une augmentation de 30% en l'espace de quatre ans, dépassant également le pic enregistré en 2025 de 1.022 MW. Le ministère attribue ces

hausse historiques de la consommation d'énergie électrique à l'utilisation intensive des appareils énergivores, dont les climatiseurs, par les abonnés domestiques et les établissements publics et privés, notamment durant les heures de pointe, entre 13h00 et 16h00.

R.N

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Kouidri examine avec le SNAPO les moyens de renforcer la distribution des médicaments et d'assurer leur disponibilité

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a examiné, lundi à Alger, avec le président du Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO), Sami Tirache, plusieurs préoccupations liées à l'approvisionnement du marché national en médicaments, notamment les mécanismes de distribution et les moyens d'assurer leur disponibilité régulière dans les pharmacies. Cette rencontre, tenue au siège du ministère en présence de nombre de ses cadres et

de membres du syndicat, a été consacrée à l'examen des différentes préoccupations soulevées par les pharmaciens d'officine et à la recherche des mécanismes les plus efficaces pour réguler et améliorer les chaînes de distribution des médicaments, précise le communiqué du ministère.

La garantie d'une disponibilité régulière des médicaments dans les différentes pharmacies, notamment celles implantées dans les régions éloignées, a constitué l'un des principaux axes de la rencontre,

dans le cadre de la recherche de solutions concrètes à même d'améliorer l'approvisionnement du marché et de répondre aux besoins des citoyens.

A ce titre, M. Kouidri a souligné l'importance de renforcer le dialogue et la concertation avec les différents professionnels et opérateurs du secteur de l'industrie pharmaceutique, et de les associer à l'élaboration et au suivi des programmes et mesures liés à l'approvisionnement du marché en médicaments. Associer les profession-

nels permettra de répondre efficacement aux besoins des citoyens et de garantir la continuité de la disponibilité des médicaments dans les différentes régions du pays, a soutenu le ministre.

Il a, par là même, mis en avant l'importance de ces rencontres pour recueillir directement les préoccupations des professionnels et étudier leurs propositions, dans le cadre d'une approche participative, en vue d'améliorer les mécanismes de distribution des médicaments, d'assurer leur disponibilité

dans les pharmacies et de renforcer la qualité des services de santé proposés aux citoyens.

Ces consultations s'inscrivent dans le cadre des efforts du ministère de l'Industrie pharmaceutique visant à renforcer la coordination avec les différents acteurs du secteur et à améliorer les mécanismes d'approvisionnement du marché national en médicaments.

R.N

RENTÉE SCOLAIRE 2026/2027

Les préparatifs se poursuivent à travers les différentes wilayas du pays

Les préparatifs en prévision de la rentrée scolaire 2026/2027 se poursuivent dans les différentes wilayas du pays, avec l'intensification du suivi sur le terrain et de l'évaluation de la performance des établissements éducatifs, indiquait mardi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Cette opération intervient "dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays, et sous le suivi direct et continu du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud. Dans ce cadre, les walis poursuivent leurs visites d'inspection sur le terrain, ayant englobé l'inauguration et la réception de nouveaux établissements éducatifs, l'inspection des travaux de réaménagement, d'entretien et de rénovation de plusieurs écoles, ainsi que le suivi des projets d'extension et de réalisation, en vue de renforcer les capacités d'accueil



et d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves", précise le communiqué. Les autorités locales s'attellent également à la concrétisation des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à "garantir la disponibilité du transport et des cantines scolaires, tout en veillant à la mise en service de ces prestations

dès la première semaine de la rentrée scolaire". Dans le cadre du suivi anticipatif, les walis ont donné des instructions fermes à l'effet d'"accélérer la cadence des travaux, de renforcer les chantiers et de pallier les insuffisances enregistrées, tout en respectant les normes de qualité et les délais de livraison, afin d'assurer la disponibilité des structures éducatives ainsi que des différents

équipements et services y afférents, et de garantir l'accueil des élèves dans les meilleures conditions", conclut le communiqué. Il est important de rappeler que le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé avant-hier à Alger que son département ministériel livrera 385 établissements éducatifs relevant des trois cycles d'enseignement avant la fin de 2026, dont la majorité sera réceptionnée au cours du mois de septembre prochain. Président, au siège de son ministère, une réunion consacrée à l'évaluation des programmes du secteur, en présence des directeurs centraux et exécutifs, M. Belaribi a précisé que le secteur de l'habitat, chargé de la réalisation des infrastructures éducatives, notamment dans les nouvelles cités intégrées comprenant les trois cycles d'enseignement, livrera cette année 385 établissements scolaires. Ces infrastructures se répartissent

entre 207 écoles primaires, 122 collèges et 56 lycées, pour une enveloppe financière estimée à 115 milliards de dinars, a indiqué le ministre. Il a également fait savoir que 115 établissements éducatifs sur les 270 programmés pour une livraison en septembre ont déjà été réceptionnés, tandis que le reste du programme sera livré avant la fin de l'année. M. Belaribi a souligné que ces projets constituent « un appui essentiel au renforcement du système éducatif et à l'amélioration des conditions de scolarisation ». Cette réunion vise notamment à évaluer l'avancement des travaux, à vérifier le niveau de préparation des infrastructures et à fixer les délais définitifs de leur livraison, afin de permettre leur mise en service dans les meilleurs délais et d'assurer l'accueil des élèves dans les meilleures conditions lors de la prochaine rentrée scolaire.

Hamza B.

LE DG DE LA PROTECTION CIVILE EN VISITE D'INSPECTION À CONSTANTINE, MILA ET JIJEL

Renforcer la préparation opérationnelle à l'approche de la haute saison des risques

Le Directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, effectue depuis hier une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de l'est du pays. Constantine, Mila et Jijel sont au programme d'une tournée destinée à évaluer sur le terrain le niveau de préparation des dispositifs et des équipes spécialisées, à quelques semaines du pic de la saison estivale. Accompagné de plusieurs cadres centraux de la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le colonel Bourelaf s'inscrit dans le cadre du programme d'action annuel de l'institution. L'objectif est clair : renforcer la préparation opérationnelle, améliorer la performance des différentes structures, et assurer un suivi direct du niveau de réponse face aux risques majeurs. Feux de forêts, noyades, accidents de la circulation : la saison estivale concentre les défis les plus urgents pour les secours. Cette visite dans l'Est fait suite à une première série d'inspections menées dans les wilayas de l'Ouest, notamment Saïda, Sidi Bel-Abbès et Tlemcen. Une démarche méthodique qui vise à homogénéiser le niveau d'intervention sur l'ensemble du territoire national.

CONSTANTINE : HOMMAGE, ÉVALUATION ET NUMÉRIQUE AU CŒUR DES PRIORITÉS

Le DG a entamé sa tournée par la wilaya de Constantine, où il a été accueilli au siège de la wilaya par le wali. La première étape a été consacrée à l'inspection du dispositif de lutte contre les feux de forêt. Sur le terrain, le colonel Bourelaf a passé en revue les différentes spécialités : la brigade de recherche et de sauvetage en milieux difficiles, la brigade des plongeurs, la brigade cynotechnique avec ses chiens dressés, et la brigade de soutien et de première

intervention. L'objectif était de vérifier l'état de disponibilité des hommes, des équipements et des moyens logistiques, et leur capacité à se déployer rapidement en cas d'alerte. Au centre de coordination opérationnelle de la wilaya, le DG a examiné les plateformes et applications numériques désormais déployées pour la gestion et le suivi des interventions. Ces outils permettent une centralisation de l'information en temps réel, notamment lors de la gestion de catastrophes et d'événements majeurs. La digitalisation des opérations est devenue un axe stratégique pour gagner en réactivité et en coordination. Avant le début de la présentation du bilan d'activité, l'ensemble des présents ont observé une minute de silence à la mémoire du *caporal Messadek Mokhtar*, tombé en service. Un hommage poignant qui rappelle le sacrifice des agents de la Protection civile. Le directeur de wilaya a ensuite présenté un exposé détaillé sur les activités de la direction, les domaines d'intervention, l'état de la préparation opérationnelle et les moyens disponibles. L'accent a été mis sur l'efficacité de l'organisation et la coordination entre les différentes unités. En clôture, le colonel Bourelaf a donné une série d'instructions visant à consolider la préparation, à élever le niveau de performance et à réduire les délais d'intervention. Il a insisté sur la nécessité d'une meilleure exploitation des outils numériques et d'un entraînement régulier des équipes.

MILA : FOCUS SUR LA POLYVALENCE DES ÉQUIPES ET LA GESTION DES RISQUES

Après Constantine, le DG s'est rendu à Mila. À son arrivée au siège de la wilaya, il a été reçu par le wali, M. Amrouche Faysal, en présence du président de l'APW et des mem-

bres du comité de sécurité. À l'unité principale, le colonel Bourelaf, accompagné du wali, a inspecté le dispositif de lutte contre les feux de forêt ainsi que les autres spécialités. Même schéma qu'à Constantine : vérification de la brigade de recherche et de sauvetage en zones escarpées, de la brigade des plongeurs, de la brigade cynotechnique et de la brigade de soutien et de première intervention. Le DG a pu constater de visu l'état du matériel d'intervention et le niveau d'entraînement des personnels. Un exposé détaillé lui a été présenté sur les activités de la direction de la Protection civile de Mila. Les responsables ont mis en avant les spécificités de la wilaya : relief accidenté, zones forestières sensibles, et barrages où le risque de noyade est élevé en été. Le DG a évalué la capacité de réponse de la direction face à ces différents scénarios. Dans ses directives finales, le colonel Bourelaf a mis l'accent sur trois points : renforcer la préparation opérationnelle, améliorer la qualité de la prise en charge des victimes, et optimiser la coordination entre les unités et avec les autres services de sécurité. Il a également encouragé les cadres locaux à poursuivre les exercices de simulation pour tester les protocoles d'intervention.

UN PROGRAMME NATIONAL : ANTICIPER LES RISQUES DE L'ÉTÉ

Selon le communiqué de la DGPC, cette tournée dans l'Est répond à une urgence conjoncturelle. Les dernières semaines ont été marquées par un nombre important de départs de feux de forêt, en lien avec la vague de chaleur qui a touché plusieurs wilayas. Cette situation a nécessité l'activation de la stratégie opérationnelle et du protocole spécifique de lutte contre les incendies de forêts.

LE PROGRAMME D'INSPECTION PRÉVOIT DONC PLUSIEURS VOLETS CLÉS :

Évaluation des colonnes mobiles et des DRIF. Les Détachements Régionaux d'Intervention de Première Force sont au cœur du dispositif. Le DG inspecte leur capacité à être mobilisés et projetés rapidement pour renforcer les unités locales face à des incendies de grande ampleur ou à haut risque. L'évaluation porte sur les délais de déploiement, l'autonomie logistique et la cohérence tactique sur le terrain. Test du protocole de lutte contre les feux de forêts. Il ne s'agit pas seulement de vérifier le matériel. Le DG examine chaque phase de l'intervention : alerte, mobilisation des ressources humaines, acheminement des moyens matériels et logistiques, et surtout coordination entre les différents dispositifs engagés. L'expérience des feux de l'année dernière a montré que la réussite repose autant sur la technique que sur la fluidité de la communication. Inspection des centres de coordination et des équipements spécialisés. Les centres opérationnels sont désormais équipés de systèmes de suivi numérique. Le DG vérifie leur bon fonctionnement. Il inspecte également les équipements techniques spécialisés : engins de déblaiement, moyens nautiques, véhicules tout-terrain, et matériel dédié aux secours en montagne. Projets de développement. La visite inclut l'examen des projets réalisés, en cours et à venir. Il s'agit de renforcer les capacités de la Protection civile et d'adapter la couverture opérationnelle à l'évolution des risques. Création de nouvelles unités, acquisition d'équipements modernes, amélioration des casernes : tous ces chantiers sont passés en revue. Sécurisation des plages. À Jijel, dernière étape de la tournée, une attention particulière sera portée

au dispositif de surveillance et de sécurisation des plages. Le DG évaluera la mobilisation des moyens humains et matériels, et la capacité des équipes de sauveteurs à intervenir rapidement en cas de noyade. Avec l'affluence estivale, ce volet est devenu prioritaire.

UNE DÉMARCHE DE MANAGEMENT DE PROXIMITÉ

Au-delà de l'aspect technique, cette visite traduit une volonté de management de proximité. La DGPC entend consolider l'évaluation directe sur le terrain et le suivi permanent. Le lien entre le commandement central et les directions de wilaya est renforcé pour une meilleure remontée d'informations et une adaptation plus rapide des directives nationales aux réalités locales. "Cette approche vise à tirer les enseignements des expériences de terrain et à assurer une évaluation continue de la performance opérationnelle", souligne le communiqué. L'objectif final est de développer les mécanismes d'intervention, d'améliorer les méthodes de coordination, et de renforcer la capacité des dispositifs à s'adapter à l'évolution des risques et aux spécificités de chaque situation. À l'issue de cette tournée dans l'Est, le colonel Boualem Bourelaf disposera d'un diagnostic précis. Les instructions données à Constantine et Mila seront déclinées à Jijel, avant une synthèse nationale qui servira à ajuster le plan d'action pour le reste de l'été. Dans un contexte où les risques climatiques et humains se multiplient, la Protection civile réaffirme ainsi son rôle de premier répondant. Et cette présence du DG, signifie en priorité la préparation, la rigueur et la réactivité sont les maîtres-mots pour protéger les citoyens.

H. B.

"LA PRÉVENTION CONTRE LE FLÉAU DE LA DROGUE ET LA TOXICOMANIE"

Sujet abordé par la Sûreté d'Alger par l'organisation de portes ouvertes

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont organisé, au niveau de la plage artificielle du port d'El Djamilia à Ain Benian (circonscription administrative de Cheraga), des portes ouvertes sur la prévention contre le fléau de la drogue et la toxicomanie, dans le cadre du programme visant à sensibiliser les jeunes aux dangers de la toxicomanie.

Dans une déclaration à la presse, l'officier de police principal au bureau de communication de la Sûreté de wilaya d'Alger, Mme Habchi Aicha Ahlam a souligné que cette deuxième halte de portes ouvertes s'inscrit dans le cadre "d'une série d'activités de sensibilisation et dans le cadre du programme tracé pour la prévention contre le fléau de la drogue et la toxicomanie", et ce avec la participation de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), des psychologues, ainsi que les présidents des cellules d'écoute de la Sûreté des circonscriptions administratives de Cheraga, Draria, Zeralda et Bouzareah.

L'intervenante a mis en avant "l'importance des cellules d'écoute de la Sûreté des 13 circonscriptions administratives, qui accueillent quotidiennement des toxicomanes désirant suivre une cure de désintoxication, en les orientant vers les centres de santé spécialisés tout en maintenant un contact permanent et un suivi dans le cadre d'une opération strictement confidentielle".

A cet effet, la présidente de la cellule d'écoute et de l'activité préventive à la Sûreté de la circonscription administrative de Cheraga, l'officier de police principal, Mme Abrous Ouahiba a souligné le rôle important des cellules d'écoute, consistant à accueillir les toxicomanes, à constituer leurs dossiers administratifs, en plus de les écouter et de les orienter vers



le psychologue présent au niveau de chaque cellule, l'objectif étant de comprendre les causes menant à la toxicomanie, avant de les orienter et de les accompagner vers des centres de soins spécialisés. A cette occasion, une exposition consacrée à la police scientifique a été organisée, au cours de laquelle ont été présentés les équipements mis à disposition par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), notamment les "kits de constatation sur les lieux, les réactifs et les poudres utilisés pour relever les empreintes et la collecte des indices, les moyens de détection des drogues et de leurs différentes formes, ainsi que les révélateurs optiques", a indiqué le chef de la brigade technique et scientifique de la Sûreté de la circonscription de Cheraga, l'officier de police principal, Abdelhamid Fateh.

Il a ajouté que cette rencontre, qui a suscité un grand intérêt du public, notamment auprès des familles et des jeunes, a été l'occasion de sensibiliser aux dangers des drogues et d'évoquer leurs différentes formes en circulation, qui peuvent parfois se présenter sous forme de

friandises. Les enfants et les adolescents ont également été invités à ne pas consommer d'aliments ou de boissons proposés par des inconnus et à informer leurs parents de tout incident ou situation auxquels ils pourraient être confrontés. De son côté, le psychiatre à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de Cheraga, Hannachi Djamel Eddine, a souligné l'importance de ce type d'activités, visant à "sensibiliser les jeunes aux dangers de ces poisons, tout en mettant en lumière les moyens et les importantes capacités mobilisés par l'Etat, en coordination entre les services de la Sûreté nationale et les services de santé, afin d'accompagner les personnes dépendantes dans leur démarche de sevrage, à commencer par les cellules d'écoute et les structures de santé spécialisées". Cette campagne de sensibilisation a également enregistré une large affluence et une forte participation des visiteurs du port et du grand public, qui ont reçu des explications détaillées sur les modalités d'accueil des toxicomanes et leur accompagnement tout au long de leur parcours thérapeutique.

LE MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE À BLIDA

Mise en service une nouvelle station de traitement de l'eau potable à El Affroun

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a présidé dans la wilaya de Blida, la cérémonie de mise en service d'une nouvelle station monobloc de traitement de l'eau potable, implantée dans la commune d'El Affroun.

Dotée d'une capacité de production globale estimée à 8.600 m3/jour, cette nouvelle infrastructure d'El Affroun est alimentée à partir du barrage "El Moustakbal" de Bouroumi. Elle bénéficie dans une première phase d'un quota initial de 2.000 m3/jour, destiné à être augmenté progressivement jusqu'à atteindre sa pleine capacité, en vue de sécuriser l'approvisionnement des populations locales en eau potable et d'améliorer la qualité du service public.

Dans une déclaration à la presse, le ministre a insisté sur l'impératif de garantir une distribution régulière de l'eau potable au profit des citoyens, soulignant la disponibilité d'autres solutions techniques à même de contribuer à la sécurisation durable et continue de cet approvisionnement.

Par ailleurs, M. Bouzegza s'est rendu à la station de pompage du centre Ben Chérif, située dans la commune de Chebli, où il a inspecté le processus d'approvisionnement des habitants des communes de la partie Est de la wilaya

en eau dessalée, en provenance de la station de dessalement "Fouka 2" dans la wilaya de Tipaza.

A la suite de l'entrée en service, ce jour, de sa quatrième pompe, la station de Chebli assure désormais l'approvisionnement des communes de Meftah et d'Oulad Slama avec un volume de 52.000 m3/jour, sur une capacité maximale pouvant atteindre 83.000 m3/jour.

Sur place, le premier responsable du secteur a donné des instructions à l'effet d'accélérer les procédures de réception des équipements annexes de la station de pompage, afin d'assurer son fonctionnement

à plein régime dans les plus brefs délais.

Dans sa dernière étape dans la région de Sidi Serhane sur les hauteurs de la ville de Bouinan, le ministre a inspecté le fonctionnement d'un réservoir d'eau d'un volume de 30.000 M3, étant une infrastructure stratégique pour l'approvisionnement des régions est de la wilaya en eau potable, notamment les communes de Bouinan, Meftah, Djebabra, Ouled Slama, Bougara et Larbaâ.

A cette occasion, M. Bouzegza a mis l'accent sur la nécessité d'une intervention immédiate, à même de

remédier aux différentes fuites d'eau enregistrées au niveau des réseaux de distribution à l'intérieur des cités, avec la mobilisation de tous les moyens humains et matériels, afin de limiter la perte de la ressource hydrique.

En marge de cette visite inopinée, en compagnie du wali de Blida, Djamel Eddine Hashas, le ministre a affirmé que cette visite tend à s'enquérir de l'état de concrétisation des instructions qu'il a données lors de sa précédente visite, le 3 août, et à évaluer l'état d'avancement des opérations inscrites.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION À AÏN SEFRA

Le ministre de la Santé à Naâma pour s'enquérir de l'état des blessés

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudène, s'est rendu, lundi, dans la wilaya de Naâma, suite à l'accident de la circulation survenu dans la daïra d'Aïn Sefra, indique un communiqué du ministère.

A son arrivée dans la wilaya de Naâma, le ministre a été accueilli par le secrétaire

général chargé de la gestion des affaires de la wilaya, M. Messaoud Boulaâras, accompagné des autorités locales et des cadres du secteur, précise la même source.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du "suivi de la situation des blessés pour s'enquérir de près de leur état de santé et des conditions de leur prise en charge médicale, tout en affirmant la mobilisation totale

de l'Etat pour leur assurer les soins nécessaires et prendre toutes les mesures à même de garantir une prise en charge optimale des blessés", ajoute le communiqué.

L'accident s'est produit, dimanche à l'aube, suite au dérapage et au renversement d'un autobus de transport de voyageurs assurant la liaison Tindouf - Sidi Bel Abbès, au niveau de la RN 06, a-t-on rap-

ESCROQUERIE
À L'ACHAT-VENTE
DE VÉHICULES
À ORAN

Démantèlement d'un réseau spécialisé

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans l'escroquerie à l'achat-vente de véhicules et récupéré des revenus estimés à plus de 2,6 milliards de centimes, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

"Dans le cadre de la lutte contre les crimes portant atteinte à l'économie nationale, le Service régional de lutte contre le crime organisé à Oran a démantelé, la semaine dernière, un réseau criminel organisé spécialisé dans l'escroquerie, notamment à l'achat-vente de véhicules, récupérant ainsi des revenus estimés à 2.660.770.000 centimes en monnaie nationale et procédant à l'arrestation de sept (7) individus", a précisé le communiqué.

"L'opération a été menée à la suite d'une plainte déposée par l'une des victimes, qui a déclaré avoir été escroquée par un réseau criminel qui lui a soutiré une somme de 160 millions de centimes, après avoir mis son véhicule en vente sur le site +Ouedkniss+", selon la même source.

"Les investigations ont permis de percer à jour le plan criminel du réseau, qui a présenté à la victime des liasses de billets dont les premiers billets étaient des coupures de 2.000 DA, tandis que les billets placés à l'intérieur étaient des coupures de 1.000 DA, faisant ainsi croire à la victime que la somme qui lui était remise correspondait au montant convenu", a ajouté le communiqué.

"Les investigations, appuyées par l'exploitation technique et opérationnelle des informations, ont permis d'identifier et de localiser les membres du réseau, dont l'activité s'étendait à travers plusieurs wilayas et qui opéraient en deux groupes, le premier dans la ville d'Oran, précisément dans le quartier de +Gambetta+, et le second dans la ville de Tlemcen", a souligné la DGSN.

"Les enquêteurs ont procédé à leur arrestation en flagrant délit alors qu'ils s'approprièrent à commettre de nouvelles escroqueries selon le même mode opératoire, avant que les investigations ne révèlent que le réseau comptait au total 19 membres", a encore précisé la même source.

La poursuite de l'enquête sous la supervision du parquet compétent a également révélé que "les revenus tirés de cette activité criminelle faisaient l'objet d'opérations de blanchiment à travers l'acquisition de biens immobiliers et mobiliers", a ajouté le communiqué, indiquant que "quatre (4) véhicules de différentes marques ont été saisis et récupérés dans ce cadre".

Les mis en cause ont été "présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Othmania à Oran", a conclu la même source.

FACE À LA POLITIQUE MÉDIATIQUE TROMPEUSE DE L'OCCUPANT MAROCAIN

Les réseaux sociaux jouent un "rôle vital"

L'expert et militant politique sahraoui, M. Hamma El-Mahdi, a souligné le "rôle vital" que jouent les différents supports médiatiques et les réseaux sociaux pour contrer la guerre psychologique à laquelle le peuple sahraoui est soumis, ainsi que pour protéger le front intérieur sahraoui des campagnes de désinformation menées par l'occupant marocain.



Lors de son intervention à l'occasion de la 14e édition de l'université d'été des cadres du Front du Polisario et de l'Etat sahraoui, qui se tient à l'université M'hamed Bougara de Boumerdès, M. El-Mahdi a indiqué que l'occupant marocain s'obstine à mener une guerre psychologique continue ciblant la cause sahraouie et la lutte du peuple sahraoui à travers ses médias et autres plateformes numériques de propagande, dans le but d'ébranler la résistance des Sahraouis et de mettre un terme à

leur lutte. Selon lui, la guerre psychologique marocaine contre le peuple sahraoui repose sur des campagnes médiatiques et de propagande systématiques visant à "dénigrer la lutte des Sahraouis", ainsi qu'à semer le découragement et le désespoir. Il a ajouté que le Makhzen exploite les réseaux sociaux en créant des comptes sous de faux noms sahraouis et en mobilisant des influenceurs pour soutenir le discours de l'occupation, tout en utilisant des outils de manipulation d'images et de vidéos basés sur des techniques d'intelligence artificielle (IA). M. El-Mahdi a souligné que

les médias nationaux sahraouis jouaient "un rôle important" face à la guerre de propagande menée par l'occupant. Selon lui, ils sont en mesure "de relayer rapidement la vérité, d'instaurer la confiance auprès du public grâce à la crédibilité et à la transparence, d'élargir cette audience, de diversifier le contenu médiatique et de le traduire dans différentes langues, de démasquer la désinformation par des enquêtes, de préserver l'esprit national et le moral du peuple sahraoui, et de mettre en avant la force de sa résistance". La stratégie de renforcement du front intérieur consiste

également, d'après lui, à développer une conscience médiatique chez les citoyens, à promouvoir un journalisme professionnel et à garantir une réactivité rapide grâce à des équipes spécialisées chargées du suivi et de la réponse immédiate. Elle vise aussi à mettre en avant la lutte des Sahraouis et les violations commises sur le territoire sahraoui occupé.

Le conférencier a proposé, dans ce sens, la création d'équipes chargées de surveiller les rumeurs et les fausses informations, la formation des professionnels des médias sahraouis à la sécurité numérique, l'intégration de l'éducation aux médias dans les programmes scolaires, le développement de plateformes officielles rapides permettant de produire des contenus numériques attrayants capables de rivaliser avec les contenus hostiles, ainsi que le renforcement de la coopération entre les professionnels des médias et le monde universitaire et l'investissement dans le journalisme d'investigation. Il faut également adopter des approches innovantes, ajoute l'intervenant, pour mettre à nu les violations commises par l'occupant, mettre en lumière le pillage des richesses naturelles sahraouies, souligner la dimension juridique et onusienne de la cause, créer des plateformes sur les réseaux sociaux et produire des contenus dans différentes langues.

La Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC)

Les réalisations du Centre de recherche pétrolière saluées

La Compagnie nationale de pétrole (NOC), lors de sa réunion technique et financière de 2026, a examiné les performances et les activités du Centre de recherche pétrolière et ses réalisations en matière d'études techniques et de recherche, de soutien aux opérations de production et de transformation numérique au siège du centre à Tripoli.

La réunion a noté que le centre avait atteint 169 jours consécutifs sans aucun accident du travail, soit un total de 5,761 millions d'heures de travail sans accident, en plus d'avoir réalisé 35 études techniques et de laboratoire pour des compagnies pétrolières en exploitation. Selon la page officielle de la NOC, la réunion a également abordé l'activation du laboratoire de simulation des dommages de formation (FDS-800) et du projet d'imagerie numérique 3D des carottes, qui contribueront à la modélisation des réservoirs.

Il a également été question de la création de deux unités spécialisées : la première axée sur l'optimisation de la production et l'intervention technique dans les puits fermés et peu performants, et la seconde sur la science des données et l'intelligence artificielle pour développer les plateformes numériques « Rakeeza » et « Makamin ».

Ils ont également passé en revue les efforts environnementaux du centre, notamment la mise en place d'un cadre de surveillance des fuites de méthane par satellite. Les représentants de la NOC ont réaffirmé leur soutien continu au Centre en tant que bras technique et de recherche contribuant au développement de solutions technologiques et à l'amélioration des performances du secteur pétrolier.

RENTÉE SCOLAIRE 2026-2027 EN TUNISIE:

Jusqu'à 22 millions de cahiers subventionnés mis sur le marché

Les fabricants de cahiers scolaires ont commencé à approvisionner le marché en cahiers subventionnés destinés à la rentrée 2026-2027. L'opération devrait se poursuivre progressivement au cours des prochaines semaines, tandis que les prix resteront inchangés, a indiqué Samir Mouelhi, vice-président de la Chambre nationale des fabricants de cahiers scolaires, à l'agence TAP. Selon le responsable, la production prévue pour la nouvelle année scolaire devrait se situer entre 20 et 22 millions de cahiers, toutes catégories confondues. La fabrication concerne principalement les cahiers numérotés 24, 48 et 72, alors que les cahiers de type 12 seront disponibles en quantités plus limitées. Un approvisionnement appelé à s'accélérer Samir Mouelhi a expliqué que les usines ont effectivement commencé la production et la commercialisation des cahiers subventionnés après avoir reçu le papier fourni par la Société nationale de cellulose et de papier alfa (SNCPA) de Kasserine à partir du début du mois d'août. Cette dernière avait auparavant achevé, au cours du mois de juillet, la production du papier destiné aux manuels scolaires. Le rythme d'approvisionnement devrait s'intensifier progressivement, les fabricants augmentant quotidiennement les quantités injectées sur le marché. Les volumes disponibles peuvent ainsi varier d'une librairie à une autre et d'un jour à l'autre durant cette première phase de distribution. Le vice-président de la Chambre nationale a, dans

ce contexte, appelé les parents à ne pas attendre le début de l'année scolaire pour acheter les cahiers subventionnés. Il a par ailleurs rappelé qu'une partie du stock de la précédente rentrée était encore disponible chez les grossistes jusqu'au mois de juillet, estimant alors les quantités restantes entre 30 et 40 %.

LES PRIX DES CAHIERS SUBVENTIONNÉS RESTENT INCHANGÉS
Les cahiers scolaires non subventionnés demeurent, de leur côté, disponibles dans leurs différents formats, leur production se poursuivant normalement dans les usines. Concernant les cahiers subventionnés, aucun changement de prix n'a été décidé. Samir Mouelhi a rappelé que leur tarification relève du ministère du Commerce et du Développement des exportations et que les fabricants sont tenus de respecter les prix fixés et de les imprimer sur les couvertures. Les tarifs destinés aux consommateurs sont ainsi maintenus à 30 millimes pour le cahier n°24 ; 950 millimes pour le cahier n°48 et 1,400 dinar pour le cahier n°72.

JUSQU'À 11 MILLIONS DE DINARS DE SUBVENTIONS PAR AN
La subvention publique couvre la différence entre le coût réel de fabrication et le prix de vente réglementé au consommateur. Selon Samir Mouelhi, le coût annuel de ce disposi-

tif est généralement estimé à 10 ou 11 millions de dinars. Il avait toutefois atteint environ 12 à 13 millions de dinars l'année dernière, notamment après l'injection par le ministère du Commerce de 1,000 tonnes supplémentaires de papier sur le marché.

UNE DISTRIBUTION SOUS SURVEILLANCE

Le responsable a également insisté sur le dispositif de contrôle mis en place pour garantir que les cahiers subventionnés parviennent effectivement aux consommateurs concernés. Les fabricants vendent exclusivement ces cahiers aux grossistes, lesquels assurent ensuite l'approvisionnement des librairies.

Le ministère du Commerce contrôle à la fois les opérations de fabrication et de distribution. Il reçoit quotidiennement les listes des ventes détaillant notamment les catégories de cahiers numérotés ainsi que les noms et adresses des grossistes. Les services du ministère suivent également l'activité des grossistes à travers les factures adressées aux librairies, tout en contrôlant les points de vente au détail. Samir Mouelhi a enfin rappelé qu'un cahier subventionné ne peut être commercialisé au prix d'un cahier non subventionné, puisque la mention « cahier numéroté et subventionné », ainsi que son prix officiel, doivent obligatoirement figurer sur sa couverture.

WILAYA DE L'ADRAR (MAURITANIE) :

Clôture des activités de la Semaine nationale de la culture

Le wali adjoint de l'Adrar, M. Aboubekr Ould Mohamed à Atar, la cérémonie de clôture des activités de la Semaine nationale de la culture dans la wilaya, organisée par le ministère de la Culture, des Arts, de la Communication et des Relations avec le Parlement. La cérémonie a été marquée par la remise de plusieurs prix aux lauréats des concours du Saint Coran, du madih nabawi (éloge du Prophète), de poésie classique et populaire, de danse, de théâtre et d'arts plastiques. Un nouveau prix a également été institué cette

année pour récompenser l'équipe ayant le mieux incarné les constantes de l'unité nationale. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le wali adjoint a indiqué que l'organisation de cette édition s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des hautes orientations du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, visant à valoriser le patrimoine culturel local et à encourager les jeunes talents dans les différentes disciplines culturelles de la wilaya.

Il a remercié l'ensemble des personnes ayant contribué à la réussite de cette manifestation, soulignant son importance dans la promotion de la culture et du patrimoine locaux, la valorisation des talents et des capacités créatives, ainsi que le renforcement de la communication et de la coopération entre les différentes composantes de la société. Il a également souligné que le succès de cette manifestation confirme que la culture ne se limite pas aux activités et aux festivités, mais constitue également un moyen de

contribuer à la formation de l'être humain, au renforcement de l'unité et de la cohésion sociale et à l'ouverture de nouvelles perspectives pour les jeunes et les créateurs. De son côté, le délégué régional de la Culture, des Arts, de la Communication et des Relations avec le Parlement, M. Mohamed Lemine Ould Bellameche, s'est félicité de la bonne organisation de la manifestation et de son succès à mobiliser les intellectuels et les créateurs de la wilaya, dans un climat marqué par les valeurs de l'unité nationale.

Le Niger, pays à fortes potentialités, au cœur d'influences, géostratégiques et économiques

Par : Abdelrahmane Mebtoul

La forte pression démographique, les vulnérabilités climatiques et les poches d'insécurité dans certaines zones au Niger pèsent lourdement sur la situation du pays à fortes potentialités mais étant un enjeu géostratégique majeur au Sahel, au cœur d'une âpre compétition entre grandes puissances liés à ses importantes ressources naturelles

1.-Situation géographique et sécuritaire au Niger

Le Niger qui connaît l'une des croissances démographiques les plus rapides au monde (autour de +3,9 % par an), avec une moyenne d'environ 7 enfants par femme. mais posant d'importants défis de développement est un pays enclavé d'Afrique de l'Ouest d'une superficie de 1 267 000 km². Il partage un total de 5 697 km de frontières terrestres avec sept pays voisins Nigeria : 1 497 km (au sud), le Tchad

: 1 175 km (à l'est), l'Algérie : 956 km (au nord-ouest), le Mali : 821 km (à l'ouest), le Burkina Faso : 628 km (à l'ouest), la Libye : 354 km (au nord-est) et le Bénin : 266 km (au sud). Le Niger connaît de fortes tensions sécuritaires notamment au niveau de la zone des trois frontières (Niger-Mali-Burkina Faso) : épiscentre le plus violent de la région, particulièrement dans la région de Tillabéri, où de nombreux affrontements et attaques ciblent les civils et les forces armées. où face à des risques élevés d'incursions djihadistes, de criminalité transfrontalière et de pressions sécuritaires constantes, dont les dernières en date est l'attaque de Séguédine le 15 août 2026 avec comme cibles le camp de la Garde nationale et un poste mixte (police, gendarmerie, douane), près de la frontière libyenne revendiquée par le Mouvement patriotique pour la liberté et la Justice qui fait état de 15 militaires tués et de 7 blessés, ainsi que d'importants dégâts matériels et des prises d'armes et plus tôt, le 1er août 2026, une dizaine de soldats ont péri dans une attaque de Boko Haram près de N'Guigmi, dans le sud-est du pays. C'est face à ces tensions qu'a été fondée le 16 septembre 2023 sous la forme d'un pacte de défense mutuelle (le pacte Liptako-Gourma), l'Alliance des États du Sahel (AES) formée par le Niger, le Mali et le Burkina Faso, puis érigée officiellement en con-



fédération le 6 juillet 2024 qui est une confédération souverainiste et militaire créée pour renforcer la sécurité, la défense mutuelle et la coopération économique entre ces trois nations sahéliennes. La coalition est constituée par une force unifiée de 5 000 hommes pour sécuriser les zones frontalières et lutter contre les groupes armés terroristes, avec assistance militaire mutuelle automatique en cas d'agression extérieure ou intérieur

2.-Un PIB faible qui ne correspond pas aux importantes richesses

Le Produit intérieur Brut PIB relativement faible est évalué en 2025 par la Banque mondiale à environ 21,65 milliards de dollars (USD), tiré essentiellement par la production pétrolière, l'agriculture et l'élevage ce qui contraste avec ses importantes richesses naturelles. Le sous-sol du Niger étant l'un des plus riches d'Afrique subsaharienne, abritant d'importantes réserves d'uranium, l'une des plus grandes richesses du pays (notamment dans la région d'Arlit), le Niger se classant parmi les [principaux producteurs mondiaux], environ 336.000 tonnes de réserves d'uranium récupérables, ce qui le classe parmi les tout premiers détenteurs mondiaux (autour de 5% à 7% des réserves mondiales); des richesses en hydrocarbures dont le pétrole, l'une des plus grandes richesses du pays (notamment dans la région d'Arlit), avec environ 853 millions de barils de réserves de pétrole prouvées et exploitées, avec des ressources potentielles globales estimées à plus de 9,5 milliards de barils réparties dans ses grands bassins sédimentaires (notamment Kafra et le bassin occidental), des gisements de gaz naturel largement sous-explorés et moins documentés, avec des

estimations provisoires estimées à 24 milliards de mètres cubes. A ce titre le 14 août 2026 le forage d'exploration et d'exploitation sur le permis de Kafra situé dans le nord du Niger, près de la frontière algérienne mené par la filiale de Sonatrach et une nouvelle raffinerie de pétrole de 100 000 barils par jour, le gouvernement nigérien ayant signé, le 15 août 2026, un accord avec le groupe canadien Zimar Inc, et son partenaire américain High Tech (ce qui montre indirectement l'intérêt grandissant des USA pour le Sahel et pour l'Afrique du Nord, malgré leur retrait militaire du Niger) pour un investissement total estimé à 1,9 milliard de dollars, la durée totale de l'accord a été fixée à 16 ans, dont trois ans pour la construction et treize ans pour l'exploitation. Le Niger recèle également des gisements d'or, faisant l'objet d'exploitations industrielles et artisanales présent principalement dans la région du Liptako et d'autres provinces métallogéniques, ainsi que d'autres minerais du charbon (à Anou-Araren), des phosphates, du fer, de l'étain, ainsi que des indices prometteurs de lithium

3.-Quelques indicateurs économiques de l'économie du Niger

Entre 2024/2025, les exportations du Niger ont atteint environ 1 592 milliards de FCFA au cours de 1,16 dollar un euro, 2,80 milliards de dollars portées en grande partie par le pétrole brut (1144 milliards de FCFA) et les importations à environ 1 214 milliards de FCFA, 2,15 milliards de dollars. Concernant les échanges avec le continent Afrique, faute de statistiques fiables et de l'importance du trafic informel, avec le seul Nigéria, elles ont atteint 2,8 milliards de dollars assistant à une consolidation

avec les pays voisins comme le Mali, le Burkina Faso et constituant l'essentiel de ses flux régionaux. Pour les pays du Maghreb, importations plus exportations les échanges entre l'Algérie et le Niger sont évalués à 26,96 millions de dollars, et dans ce cadre se pose la réalisation du gazoduc transsaharien Nigeria-Niger -Algérie - Europe, non encore réalisés, d'environ 800 à 841 kilomètres, correspondant à la quasi-totalité de son tracé traversant le pays, la réalisation de ce tronçon et son financement ayant été confiée à la compagnie algérienne Sonatrach, avec un lancement des préparatifs acté, en principe en 2026. Les échanges entre le Niger et le Maroc sont évalués à 26,8 millions de dollars, avec la Tunisie, 23,6 millions de dollars et la Libye 17,2 millions de dollars, étant négligeables avec la Mauritanie. Les principaux partenaires commerciaux du Niger sont la France, premier client (environ 33 % des exportations, notamment l'uranium) suivi du Mali, du Nigéria, des Émirats arabes unis et de l'Afrique du Sud et les principaux fournisseurs (Importations) sont la Chine : premier fournisseur (environ 24 % des importations), la France, l'Inde, le Nigéria et l'Allemagne. Quant aux autres indicateurs macro financiers et macroéconomiques, en 2025, le taux d'inflation annuel moyen au Niger s'est établi à environ 4,7 % marquant une phase de déflation après le pic de 9,1 % enregistré en 2024, cette baisse des prix ayant été favorisée par les bons résultats de la campagne agricole et selon l'Institut National de la Statistique (INS) le taux de chômage des jeunes (15-35 ans) a atteint 30,9 % au quatrième trimestre 2025, en raison de l'importance du travail informel qui représente envi-

ron 58 % à 60 % du PIB et englobe près de 98,5 % de l'emploi total du pays, constituant ainsi le véritable moteur de la vie quotidienne et des activités de subsistance. À la fin décembre 2025, l'encours provisoire de la dette extérieure du Niger est estimé à environ 3 173,39 milliards de francs CFA (FCFA), selon les données communiquées par le ministère des Finances et le taux d'endettement du Niger s'établit bien qu'en baisse, 2023, 52,5 % du PIB en 2024, 44,5 % du PIB et en 2025 s'établit à 43,2 % du Produit Intérieur Brut (PIB), ce ratio se situe largement en deçà du plafond communautaire de 70 % fixé par les normes de l'UEMOA.

En conclusion, l'Indice du développement du PNUD IRH pour 2025, le Niger est classé 188e sur 193 pays (à égalité avec le Mali) avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,419, plaçant le pays dans la catégorie du développement humain faible et parmi les derniers rangs. Aussi, avec un fort taux d'endettement, le défi majeur pour le Niger pays à importantes potentialités est d'attirer les IDE pour suppléer à sa faible capacité de financement, condition de la lutte contre le taux d'extrême pauvreté estimé à environ 50 % de la population par les institutions internationales, s'inscrivant dans une légère baisse par rapport aux pics de 52 % enregistrés en 2023 sous l'effet de l'inflation et des crises régionales. En bref le Niger sera de que les Nigériens voudront qu'il soit car le Niger est un carrefour géostratégique majeur au Sahel, au cœur d'une âpre compétition entre grandes puissances marquée avec de nouveaux partenaires et des enjeux vitaux liés aux ressources naturelles et à la sécurité régionale dont le terrorisme, les trafics organisés et les flux migratoires.

LE BARRAGE VERT :

Un rempart contre la désertification : Entre vision et actions

Mohamed KHIATI (*)

L'une des grandes réalisations emblématiques de l'Algérie indépendante fut le « Barrage Vert » lancé, voilà un peu plus d'un demi siècle en concomitance à l'époque, souvenez-vous, avec le grand chantier de réhabilitation du périmètre d'El Abadla, à Bechar.

Lancé par Feu Houari Boumediene au début des années 1970, le Barrage Vert consistait à réaliser une immense barrière végétale formée d'essences forestières notamment, couvrant une vaste partie des Hauts Plateaux et de l'Atlas Saharien.

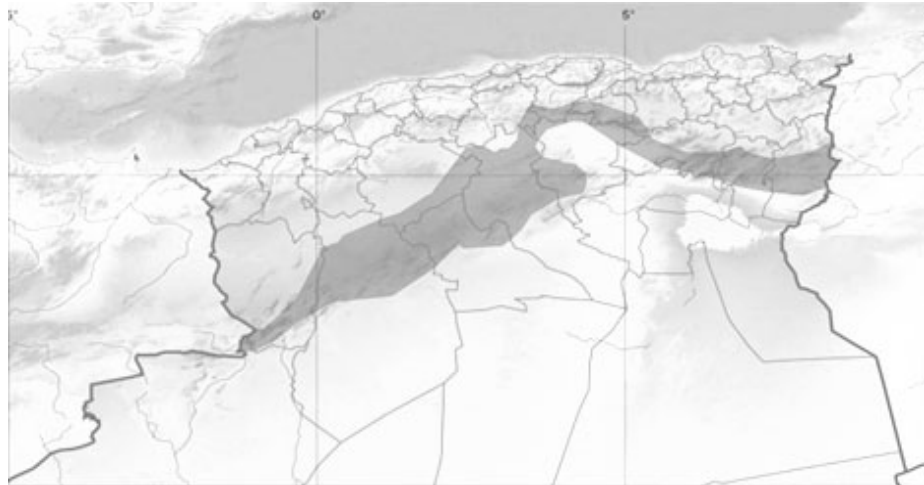
C'est une ceinture boisée qui devait servir de rempart à l'avancée du désert qui menaçait déjà, à cette époque d'engloutir plus de 7 millions d'hectares particulièrement au niveau des zones steppiques. C'est dire à quel point l'Algérie était en avance sur des questions aussi importantes, que celles du dérèglement climatique, de la désertification et du réchauffement planétaires, qui font le « buzz » aujourd'hui (Nordine Grim, 2020). Aujourd'hui, soixante ans d'indépendance du pays, on ne peut qu'être orgueilleux des pleins acquis enregistrés des décennies durant dont le barrage vert fut l'une des facettes de ces réalisations de pleine mesure que les autorités d'aujourd'hui veulent en lui donner une nouvelle dimension stratégique. La réhabilitation de cette œuvre emblématique de notre pays leader africain dans la lutte contre la désertification et de la dégradation de l'environnement est un acte de civilisation culturelle et culturelle, à la fois. Historiquement, prôné comme étant une ceinture verte de plantations forestières et steppiques, le projet fut entamé en 1970, par décision juridique datant du 23 juin 1970 (JO-65) qui stipule la création du premier périmètre de reboisement à Moudjebara dans la wilaya de Djelfa qui fut d'ailleurs la pierre de lancement du barrage vert visant la reconstitution du couvert végétal par des peuplements forestiers et des plantations pastorales.

Ce projet d'envergure qui, à l'époque, avait été confiée aux jeunes du service national, pour sa réalisation avait pour objectif de réaliser une superficie de 3 millions d'hectares s'étendant sur 1.500 km et une largeur de plus de 20 km, il a connu dans la chronologie de son évolution trois grandes étapes essentielles. Il s'agit de :

1. La première étape est de 1970 à 1980 dont les travaux de réalisation se limitaient aux opérations de plantations et d'infrastructures. Cette période était marquée par la monoculture du pin d'Alep surtout. Le taux de réussite était assez mitigé compte tenu des conditions écologiques locales peu favorables et à l'indisponibilité d'études susceptibles de préconiser les techniques et les espèces adaptées à la mise en œuvre du projet.

2. La deuxième phase, de 1981 à 1990, les lacunes ont été progressivement surmontées et des améliorations ont été apportées. Les opérations étaient prises en charge conjointement par les services des forêts et les appelés du Service national. La provenance des semences était plus ou moins maîtrisée et les essences de plants ont été diversifiées par l'introduction d'une quinzaine d'espèces locales ou exotiques.

3. La troisième étape, de 1990 à 1993, fut marquée par le désengagement des unités de réalisation de l'Armée nationale populaire. Les services des forêts avaient pris le relais et toutes les mesures nécessaires pour poursuivre le programme. Il est toutefois à retenir que « lorsque les militaires leveront le camp au printemps 1991, ils laisseront un bilan somme toutes très honorable de 280.000



Les wilayas concernées aujourd'hui par le Barrage Vert : Biskra ; Tebessa ; Khenchela ; Batna ; Sétif ; Msila; Bordj Bouarreridj ; Bouira ; Médéa ; Djelfa ; Laghouat ;El Bayadh ;Naama

hectares plantés en arbres forestiers et fruitiers. A leur actif, il y a aussi la création d'un nombre considérable de pépinières d'où on puise aujourd'hui encore, une large gamme d'essences forestières et fruitières. On n'oubliera pas, non plus, toutes les retenues colinaires qu'ils avaient réalisées pour mettre dans ces zones arides, de l'eau à la disposition des planteurs, ni les centaines de kilomètres de pistes et de tranchées pare-feux, laborieusement réalisées dans ces contrées lointaines et souvent enclavées ». Un bilan établi pour le barrage vert, à l'époque a permis la réalisation de plantations forestières sur 121.000 ha, les plantations fruitières sur 3.000 h et pastorales sur 19.828 ha. Il a permis également de faire des fixations de dunes sur 2.465 ha, la réalisation de 42 unités de points d'eau, l'aménagement et l'ouverture de pistes sur 1553 Km (DGF, 2020). Durant le quinquennat (2010-2014), une période correspondant à la mise en œuvre de la politique de renouveau agricole et rural la priorité fut donnée, au niveau de la zone du barrage vert, aux différentes plantations près de 11.600 ha en forestier, 5.500 ha en fourrager et pastorale et la plantation de plus de 7.100ha en fruitier pour protéger le sol contre l'érosion hydrique et éolienne. Il y'a eu également la mise en défens de plus de 30.000 ha permettant d'améliorer l'offre fourragère pour satisfaire les besoins du cheptel existant, la réalisation de 330 unités de mobilisation d'eau et 1.900 km d'aménagement et d'ouverture de piste agricoles et rurales et plus de 27.000 unités d'élevage ont été distribuées. Ce faisant et en matière d'ensablement plus de 1.400 ha de dunes ont été fixées et plus de 1.700 ha de plantation de brise vent et d'alignement ont été réalisées. Déjà, en 2010 et dans la perspective de l'élaboration d'un plan d'action permettant la protection, la réhabilitation et l'extension de cet ouvrage historique, la Direction Générale des Forêts (DGF) a confié au BNEDER (Bureau national d'Études pour le Développement Rural), la réalisation d'une étude portant sur l'aire du barrage vert dont les résultats furent réceptionnés en 2016. L'étude a prévu l'extension de l'aire du barrage de 3,7 à 4,7 millions d'hectares dont le domaine pastoral occupe 63%, les forêts (18%) et le domaine agricole (15%) avec des objectifs d'appréhender les menaces, d'évaluer les impacts environnementaux et sociaux de cet investissement d'envergure, d'analyser l'apport des différents programmes de lutte contre la désertification déjà menés et enfin, proposer un plan d'action opérationnel permettant la relance de l'ouvrage moyennant une stratégie adaptée au contexte économique, social et écologique qu'impose la réalité d'aujourd'hui. Le plan d'action, issu de l'étude devra concerner les opérations de réhabilitation des plantations sur une superficie de 216.472 ha, l'extension forestière et traitement des dunes sur une aire de 287.756 ha; la réalisation de bandes routières vertes sur 26.780 ha ; l'extension agro-pastorale sur une superficie de 1.924. 620 ha ; la réalisation d'études

d'aménagement et de développement forestier sur une surface de 354.000 ha, et d'études liées au classement de quatre (04) espaces fragiles en aire protégées sur une superficie de 33.570 ha. Il est à noter qu'en date du 2020, on se pencha sérieusement sur la mise en œuvre du cadre conceptuel et opérationnel de relance du Barrage Vert et ce, sur orientations de Monsieur le Président de la République. Les résolutions du Conseil des ministres tenu le 30 août 2020, mentionnent en termes d'urgence « de prendre les dispositions nécessaires pour relancer le barrage vert comme une priorité du secteur pour notamment arrêter la dégradation des terres ». Le projet fut ainsi inscrit comme une action d'envergure dans le plan d'action du Gouvernement et la feuille de route sectorielle pour la période 2020-2024, lesquels sont l'émanation du Programme du Président et de ses 54 engagements. Dans la succession des opérations, le département ministériel de l'agriculture et du développement rural, à travers la DGF a lancé officiellement, en date du 17 juin 2021, à M'sila, l'initiative de restauration du barrage vert qui, selon ses concepteurs, ne sera pas seulement comme une opération de reboisement, mais plutôt comme une mosaïque d'actions intégrées ayant incidence sur les conditions socio-économiques des populations des régions du Barrage vert. L'initiative a pour objectifs essentiels de lutter contre l'ensablement et la désertification en vue d'atteindre la neutralité de dégradation des terres et de mobiliser les ressources hydriques superficielles et souterraines, d'améliorer la résilience climatique des paysages agro-sylvo-pastoraux dégradés et séquestration du carbone et renforcer la résilience climatique des populations locales à travers la gestion des parcours et l'amélioration des chaînes de valeur des plantes forestières non ligneuses (PFNL) et des produits de l'élevage. Pour ce faire, des mécanismes ont été mis en place pour assurer le soutien à l'agriculture pastorale de petite et moyenne taille, en particulier des femmes rurales, par le développement de petites fermes d'élevage et de plantations fruitières rustiques et améliorer les capacités techniques, organisationnelles et commerciales des habitants pour produire et commercialiser des PFNL (alfa, caroube, champignons, pistaches, noix et autres), des produits de l'élevage (laine pour tapis et burnous, etc.), l'apiculture à travers l'institution de coopératives, de poterie (artisanat) et d'autres produits de la steppe, tels que les plantes aromatiques et médicinales. Dans ce contexte et en vue d'appuyer l'initiative, il a été institué sur le plan organisationnel, un organe de coordination composé de représentants de 15 ministères, de 11 organismes et de représentants de la société civile, chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation du programme national de lutte contre la désertification et de la relance du barrage. Cet organe fut installé le 25 octobre 2020, à l'occasion de la journée nationale de l'arbre. Il s'appuie sur des comités locaux au niveau des wilayas

concernées par le barrage vert. Ces comités seront chargés de la mise en œuvre du programme national de lutte contre la désertification et du plan d'action de réhabilitation, d'extension et développement du barrage. Le cadre organisationnel comprend également un Comité scientifique et technique installé auprès de l'Institut National de la Recherche Forestière (INRF), chargé de la recherche en relation avec les missions de l'organe. Alors qu'une Direction dédiée au barrage vert « la Direction de la lutte contre la désertification et du barrage vert », fut créée déjà au niveau de la DGF, par décret exécutif n° 20-302, du 15 octobre 2020 ayant pour mission l'élaboration de la stratégie nationale de la lutte contre la désertification et la mise en œuvre du plan d'action de réhabilitation, d'extension et de développement du barrage vert. La mise en œuvre du Plan d'action de réhabilitation, d'extension et de développement du barrage vert se fera sous forme de projets de développement local, pour la période de 2022-2035 et concernera 13 Wilayas-173 communes-1200 localités dont 905 zones d'ombre (DGF, 2022). L'approche adoptée considère le barrage vert, non seulement comme une barrière à la désertification et à l'ensablement, mais une manière de protéger les ressources naturelles et de promouvoir les opportunités socioéconomiques de la population de la zone concernée à travers la valorisation de l'espace. Enfin, l'approche du barrage vert sera conduite selon une démarche concertée et intersectorielle, affirment ces concepteurs.. Il est à noter au demeurant que la carte de sensibilité à la désertification effectuée en 2010 par la DGF, montre que plus de 13 millions d'hectares sont sensibles à la désertification uniquement dans la région steppique. Alors que la carte mondiale de dégradation des terres, réalisée en 2015 au profit du secrétariat de l'UNCCD mentionne que rien que pour la partie nord du pays 2,5 millions d'hectares sont dégradés en Algérie. Cette tendance à la désertification constitue un autre justificatif pour la relance du barrage vert, car le phénomène de dégradation des terres reste un problème des plus préoccupants, aggravées par les changements climatiques qui menacent la plus part des écosystèmes naturels et mènent à la réduction du potentiel productif et de la diversité biologique et la rupture des équilibres écologiques. Il est à rappeler que lors de sa visite à Djelfa, le 29 octobre 2023, le Président de la République, a, à l'occasion, donné le coup d'envoi de relance du barrage à partir de la zone d'El Maalba en soulignant « la nécessité de la contribution et la participation de toutes les parties concernées, notamment la société civile pour sa mise en œuvre ». Au-delà, il appartient aux services concernés, compte tenu de l'importance de ce projet en tant que repart à la désertification, de l'inscrire dans la grande sphère du développement durable et de la réhabilitation et restauration des écosystèmes et des ressources naturelles dont la finalité doit également viser la promotion économique et sociale des populations de son aire d'extension, participer à la résorption du chômage par la création de créneaux porteurs de richesses, d'emplois et de revenus pour les communautés locales. Il s'agit d'un projet à caractère culturel et culturel à la fois qui nécessite, dans le fond des choses, un suivi permanent et évaluation des réalisations. Le contraire serait juste du gaspillage sur tout plan.

**Mohamed KHIATI,
Docteur et Expert Agronome**

Bibliographie :

- 1.UNCCD : Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification.
2. Nordine Grim (2020).- Barrage vert: au temps où l'Algérie était à la pointe du combat écologique. <https://www.algerie-eco.com/2020/12/23/>.
3. Documents du Ministère de l'agriculture et du développement rural et de la DGF (2020-2023).

HORIZONS

DR ABDELHAMID SALAH LAOUAR, PRÉSIDENT DE LA SAFCC À HORIZONS

«Renforcer réellement notre sécurité sanitaire»

Dr Abdelhamid Salah Laouar, président de la SAFCC, souligne que la production pharmaceutique signifie «renforcer réellement notre sécurité sanitaire».

Le groupe Sidal poursuit la réalisation de deux projets stratégiques dédiés à la production d'anticancéreux à Constantine et de vaccins à Annaba, dont l'entrée en exploitation est prévue avant la fin du quatrième trimestre de 2027. Le Dr Abdelhamid Salah Laouar, président de la Société algérienne de formation continue en cancérologie (SAFCC), revient, dans cet entretien, sur l'importance de ces projets pour le renforcement de la production pharmaceutique algérienne, la disponibilité des traitements et, plus largement, la souveraineté sanitaire de l'Algérie.

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique a insisté sur l'accélération de deux projets stratégiques de Sidal, consacrés à la production d'anticancéreux et de vaccins. Que représente, selon vous, cette orientation pour l'industrie pharmaceutique nationale ?

Il s'agit de deux unités qui sont actuellement en cours de construction et qui ne sont donc pas encore entrées en production. L'une est destinée aux médicaments anticancéreux et l'autre à la production de vaccins. C'est une évolution positive et une orientation importante pour le renforcement de la production pharmaceutique nationale. Toutefois, il est encore difficile, à ce stade, d'apprécier, notamment, leurs capacités à répondre aux besoins du marché algérien. Tant que ces unités ne sont pas encore opérationnelles, il serait prématuré de se prononcer sur les volumes qui seront réalisés ou encore sur leurs capacités à couvrir toute la demande nationale. Il faudra attendre leur mise en exploitation pour pouvoir en mesurer concrètement les résultats. Mais au-delà des capacités qui seront effectivement mises en place, l'essentiel est surtout de voir cette volonté de renforcer la production nationale et de réduire progressivement la dépendance de l'Algérie aux importations, notamment pour des produits pharmaceutiques aussi stratégiques que les anticancéreux et les vaccins.

Au-delà de la réduction de la facture d'importation, quelle est la portée stratégique du développement de la production pharmaceutique nationale ?

Le plus important, c'est cette volonté de produire. Il ne faut pas nécessairement entrer dans les détails de ce que chaque unité va fabriquer. Ce qui est important, c'est que l'Algérie entre de plain-pied dans le renforcement de sa production nationale de médicaments afin de sortir progressivement du fardeau de la dépendance aux importations. C'est un facteur important : avoir une forme d'indépendance. La fabrication des médicaments est un processus qui reste limité à un certain nombre de pays.



Tout le monde ne peut pas produire et fabriquer des médicaments, notamment ceux qui constituent des outils thérapeutiques essentiels pour de nombreuses maladies chroniques, dont la prise en charge est coûteuse. À ce moment-là, la meilleure façon de répondre aux besoins de la population est de fabriquer localement ces médicaments. C'est donc une démarche qui va au-delà de la seule question économique : elle touche directement à notre capacité à assurer durablement la disponibilité des traitements et à renforcer notre sécurité sanitaire.

Pourquoi la production nationale d'anticancéreux constitue-t-elle une avancée importante pour l'Algérie ?

Un anticancéreux comme le Trastuzumab, un anticorps monoclonal ciblé contre HER2, par exemple, fait partie des médicaments essentiels dans la prise en charge de certains types de cancers. Si la production nationale donne la priorité à certains anticancéreux en raison d'une demande importante et du poids qu'ils représentent sur le budget de l'État, leur fabrication en Algérie permettra de réduire drastiquement la facture d'importation. Deuxièmement, nous ne dépendrons plus de l'étranger pour leur disponibilité, puisqu'ils seront fabriqués localement. Troisièmement, nous renforcerons notre sécurité sanitaire. Quels que soient les problèmes ou les perturbations qui pourraient affecter les marchés extérieurs, nous serons, en quelque sorte, protégés, puisque nous disposerons d'une production locale de ces médicaments. Enfin, au-delà de la disponibilité des produits et de la couverture du marché national, nous pourrions également envisager leur exportation. Cela contribuera au renforcement de la position économique de l'Algérie et permettra, à terme, de générer des recettes en devises.

Dans la lutte contre le cancer, pourquoi est-il important de pouvoir disposer de plusieurs armes thérapeutiques ?

Il y a plusieurs approches thérapeutiques pour le traitement d'un patient atteint d'un cancer. Nous avons notamment la chirurgie, la radiothérapie, la chimiothérapie et l'hormonothérapie. À cela s'ajoute aujourd'hui une autre

arme : l'immunothérapie. Pour la chirurgie et la radiothérapie, nous disposons des infrastructures et des équipements nécessaires. Il reste notamment l'hormonothérapie, la chimiothérapie et l'immunothérapie. Ces produits coûtent extrêmement cher et nous dépendons encore de l'étranger pour leur disponibilité. Or, un malade atteint de cancer ne peut pas attendre.

Il existe des lignes de traitement qui doivent être mises en œuvre à un moment précis. Si l'on dépasse certaines fenêtres thérapeutiques, le traitement peut devenir moins efficace parce que la maladie a progressé. Dès le départ, il faut donc donner au patient atteint de cancer le maximum de chances d'être pris en charge de manière optimale. Selon les situations, la radiothérapie peut être utilisée pour réduire une tumeur, la chirurgie pour l'enlever, puis la prise en charge peut être complétée par la chimiothérapie, l'immunothérapie ou l'hormonothérapie. C'est justement tout l'enjeu de disposer de ces différentes armes thérapeutiques et pouvoir les mobiliser au moment où le patient en a besoin afin de lui offrir les meilleures chances de prise en charge.

Le 2e projet concerne la production de vaccins. Pourquoi ce volet est-il, lui aussi, particulièrement stratégique ?

Le vaccin est stratégique parce qu'il intervient dans la prévention. Avant que le patient ne soit malade, il faut prévenir les maladies. Avec environ 1,2 million de naissances chaque année, les besoins en vaccins sont considérables. Chaque enfant reçoit plusieurs vaccins, avec des rappels, ce qui représente un volume très important de doses chaque année. On ne se rend pas toujours compte de l'importance de ce secteur. Si nous avons pu faire reculer ou éradiquer certaines maladies comme la poliomyélite, ou fortement réduire la rougeole, la coqueluche et la diphtérie, c'est notamment grâce à la vaccination. Fabriquer les vaccins en Algérie, c'est donc s'inscrire pleinement dans une logique de sécurité sanitaire.

Quels sont les principaux défis auxquels l'Algérie doit faire face pour développer durablement sa production pharmaceutique ?

La fabrication de médicaments

n'est pas comparable à celle d'autres biens. C'est un domaine très pointu qui demande des moyens humains importants car il faut former des cadres, des scientifiques, des techniciens et disposer de personnels qui maîtrisent les processus de fabrication. Cela demande également des moyens financiers importants, car il faut investir lourdement. Il faut aussi une gestion rigoureuse parce qu'il faut rester constamment compétitif. Le médicament que vous fabriquez aujourd'hui peut être concurrencé demain par un autre médicament de dernière génération.

À ce moment-là, il faut se demander si le premier investissement a été suffisamment rentabilisé. C'est pour toutes ces raisons que le processus est complexe et demande des stratégies bien réfléchies. Il faut déterminer avec précision quels secteurs et quelles pathologies il convient de cibler. Je pense que l'Algérie est justement en train de cibler des créneaux et des pathologies clés, notamment les maladies chroniques lourdes. C'est une orientation importante, car elle permet de concentrer les efforts et les investissements là où les besoins de santé sont les plus importants, tout en renforçant progressivement les capacités nationales de production.

Face aux aléas des approvisionnements extérieurs, quelle place doit occuper la production nationale dans la sécurité sanitaire ?

Si l'on prend, avec prudence, l'ordre de grandeur de 50.000 nouveaux cas de cancer chaque année, il faut ajouter ces nouveaux patients à ceux qui sont déjà malades.

Chaque année, de nouveaux patients ont donc besoin d'une prise en charge. Lorsque nous importons, nous sommes dépendants des programmes d'importation et des laboratoires étrangers, avec leurs conditions et leurs délais de livraison, qui ne sont pas toujours respectés. Nous sommes également exposés aux aléas liés aux intempéries, aux guerres et à toutes sortes de perturbations. Nous risquons donc de ne pas toujours pouvoir satisfaire les besoins à travers les seuls programmes d'importation. Si nous fabriquons ces médicaments localement, nous sommes, encore une fois, dans une logique de sécurité

sanitaire.

Nous pouvons répondre à une demande qui est constamment grandissante. Les patients atteints de maladies graves ont besoin d'être soignés immédiatement. Produire localement signifie disposer de produits disponibles, réduire la facture d'importation et renforcer réellement notre sécurité sanitaire. Lorsqu'une personne est atteinte d'une maladie grave et qu'elle ne trouve pas son médicament, elle panique, et c'est normal. La production locale répond donc à un impératif à la fois sanitaire et humain : garantir aux patients la disponibilité des traitements dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin. Voilà ce à quoi répond la politique des pouvoirs publics.

Au regard des avancées enregistrées dans la production pharmaceutique nationale, l'Algérie est-elle aujourd'hui en mesure de franchir une nouvelle étape vers sa souveraineté sanitaire ?

Je pense qu'avec les projets de Sidal et d'autres industriels du médicament, l'industrie pharmaceutique constitue aujourd'hui le cheval de bataille de la politique de santé en Algérie. Si nous remportons la bataille de la fabrication locale des médicaments, nous aurons remporté une grande partie de la bataille de la sécurité sanitaire. Autrement, nous resterons dépendants des importations et de leurs aléas. C'est même une excellente chose que l'Algérie ait engagé cette dynamique. Lorsqu'on regarde les chiffres communiqués par le ministère de l'Industrie, on constate que beaucoup d'efforts ont été réalisés pour diminuer la facture d'importation des médicaments grâce à leur production locale.

Aujourd'hui, plusieurs médicaments essentiels à la prise en charge des patients dans différents domaines sont fabriqués localement.

On trouve notamment des médicaments destinés à certaines pathologies cardiovasculaires, ainsi que de nombreux antibiotiques, antihistaminiques et plusieurs autres classes thérapeutiques. Plusieurs traitements sont désormais fabriqués en Algérie. Il arrive même que certains médicaments soient produits par dix, douze ou quinze producteurs différents. C'est une bonne chose, parce que cela favorise la disponibilité, offre des possibilités d'exportation et participe à l'effort de développement économique du pays.

L'Algérie d'aujourd'hui n'est plus celle des années 1980, ni celle des années 1990 ou des années 2000, en matière de fabrication de médicaments. Les produits fabriqués en Algérie répondent aux critères de sécurité, d'efficacité, de conservation et de fabrication. Sur ce plan, il n'y a rien à dire. Je rappelle également que pendant la crise du Covid, nous avons utilisé un certain nombre de médicaments fabriqués localement. Cette évolution montre que la production pharmaceutique nationale ne se limite plus à la réduction de la facture d'importation. Elle constitue désormais un élément essentiel de la sécurité sanitaire et, à terme, de la souveraineté sanitaire de l'Algérie.

PALESTINE OCCUPÉE

71 personnes évacuées médicalement via le point de passage de Rafah

Les équipes du Croissant-Rouge palestinien ont participé, hier, à une opération d'évacuation médicale vers le point de passage terrestre de Rafah, qui a concerné 71 personnes, dont 32 patients et 39 accompagnateurs.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à permettre aux patients de recevoir des soins médicaux à l'extérieur de la bande de Gaza, via le point de passage, en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les patients ont été préparés et pris en charge au sein de l'hôpital de campagne d'Al-Mawasi, géré par le Croissant-Rouge palestinien, où différents soins et services médicaux et humanitaires leur ont été dispensés. Les équipes médicales et humanitaires ont assuré les soins nécessaires et veillé à leur état de préparation avant leur évacuation, en vue de leur transfert et de la poursuite de leur parcours de soins à l'extérieur de la bande de Gaza.

Les équipes du Croissant-Rouge poursuivent leurs efforts pour fournir des soins médicaux et une assistance humanitaire aux patients et aux blessés, ainsi que pour contribuer aux opérations d'évacuation médicale, dans le cadre de leur mission et de



leurs efforts continus visant à répondre aux besoins sanitaires dans la bande de Gaza.

UN JEUNE HOMME GRAVEMENT BLESSÉ PAR UNE BALLE DE L'OCCUPATION AU NORD DE RAMALLAH

Un jeune homme a été abattu par les forces d'occupation israéliennes la nuit dernière dans la ville d'Ajul, au nord de Ramallah, et son état est considéré comme grave.

Des sources sécuritaires ont indiqué à l'agence Wafa qu'un jeune homme de 23 ans avait été blessé par des tirs à balles réelles à la tête et transporté à l'hôpital pour y recevoir les soins nécessaires. Un autre jeune homme blessé par des tirs des forces d'occupation près du mur de sépara-

tion à Al-Ram

Mardi matin, un jeune homme a été blessé par des balles d'occupation près du mur de l'apartheid, dans la ville d'Al-Ram, au nord de Jérusalem occupée.

Des sources locales ont rapporté que les soldats d'occupation ont tiré à balles réelles sur un jeune homme, alors qu'il était près du mur d'apartheid. Un citoyen de la ville de Beit Furik a été abattu par les forces d'occupation israéliennes avant-hier dans la ville d'Al-Ram.

Cette fusillade se produit à la lumière de l'escalade des opérations militaires israéliennes et des incursions en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, ainsi que des fusillades, arrestations et restrictions sur les déplacements des citoyens

qui les accompagnent.

La Cisjordanie a connu une escalade continue et généralisée des attaques menées par les colonialistes terroristes et les opérations militaires israéliennes depuis le début de l'agression contre la bande de Gaza le 7 octobre 2023, coïncidant avec l'expansion de l'établissement des avant-postes coloniaux, paver les routes de la colonie et imposer plus de restrictions, de fermetures et de sièges.

UN ÉLU AMÉRICAIN APPELLE À AGIR CONTRE DES COLONS ENCLAVANT DES HABITATIONS PALESTINIENNES EN CISJORDANIE

Le chef de la minorité démocrate à la Chambre des

représentants des États-Unis, Hakeem Jeffries, a appelé l'administration du président Donald Trump à agir contre des colons israéliens qui encerclent des habitations palestiniennes en Cisjordanie. Jeffries a fait cette déclaration dans une publication mise en ligne ce mardi sur la plateforme X, consacrée à la situation en Cisjordanie occupée. Jeffries a qualifié d'« inacceptable » le siège de maisons palestiniennes en Cisjordanie par des colons israéliens violents et agissant en violation du droit.

Il a ajouté : « L'administration Trump doit contraindre le gouvernement israélien à protéger la vie des civils palestiniens innocents, ainsi que leurs biens et leurs moyens de subsistance ».

LIBAN-SUD :

L'entité sioniste intensifie ses frappes sur la population

L'entité sioniste a mené de nouveaux bombardements dans plusieurs localités du Liban-Sud le 18 août en cours. Deux immeubles de trois étages ont été détruits, tandis que les tirs se poursuivaient dans la matinée. Ces attaques surviennent à l'approche de discussions prévues début septembre sur le retrait de l'armée de l'occupation des quelque 600 km² de territoire libanais occupé. Le Liban-Sud a connu une nouvelle matinée de bombardements israéliens mardi 18 août, alors que Beyrouth et l'entité sioniste doivent reprendre les discussions d'ici début septembre sur le retrait des forces israéliennes du territoire libanais. Ces violences surviennent dans un contexte toujours marqué par les tensions



entre l'occupation et la résistance, et alors qu'environ 600 km² du territoire libanais restent occupés par Israël. Entre 2h et 4h du matin, l'aviation sioniste a frappé les abords

de Deir Siriane, dans le caza de Marjeyoun, ainsi que des zones résidentielles de Mansouri, dans le caza de Tyr. L'artillerie a également ciblé Dohat Kfarremmane et les collines

d'Ali Taher, dans la région de Nabatiyé. Vers minuit, un drone israélien avait survolé à basse altitude les zones résidentielles de Zawtar al-Gharbiya.

Mansouri a été particulièrement touchée. La frappe menée à l'aube a détruit deux bâtiments de trois étages, selon L'Orient-Le Jour. Les bombardements se poursuivaient encore peu avant 9h, tandis qu'un char Merkava visait le centre de la localité et que des tirs de mitrailleuses étaient entendus. Des témoins ont également signalé des mouvements de chars en direction des terrains domaniaux et une maison en flammes. Ces nouvelles frappes font suite à une journée du 17 août marquée par des attaques contre au moins dix localités du Liban-Sud.

D'importantes opérations de dynamitage ont par ailleurs visé des habitations et des infrastructures dans quatre villages. Mansouri, traversée par la ligne jaune délimitant les zones occupées par Israël depuis la reprise de la guerre avec le Hezbollah, figure parmi les secteurs les plus exposés. La poursuite des opérations militaires israéliennes survient alors que des négociations sont envisagées début septembre entre les deux pays, notamment autour du retrait israélien des territoires libanais occupés. Pour Beyrouth, la question de l'occupation et de la souveraineté territoriale demeure au cœur des discussions. Les bombardements de ce 18 août illustrent toutefois la difficulté de parvenir à une désescalade durable sur le terrain.

TROUVER SON ÉQUILIBRE MENTAL

La clé d'une vie saine et heureuse

Dans notre société moderne, où le rythme effréné de la vie quotidienne et les pressions constantes peuvent peser lourdement sur nos esprits, trouver et maintenir un équilibre mental est devenu plus crucial que jamais.

Cet équilibre, souvent considéré comme la pierre angulaire du bien-être, joue un rôle fondamental dans la poursuite d'une vie saine et heureuse. Mais comment y parvenir dans un monde si souvent perturbé ? Explorons les stratégies et les habitudes qui peuvent aider à renforcer notre santé mentale et, par conséquent, améliorer notre qualité de vie.

L'IMPORTANCE DE L'ÉQUILIBRE MENTAL

La santé mentale ne se limite pas à l'absence de troubles psychologiques ; elle englobe un état de bien-être général où l'individu peut réaliser son potentiel, faire face aux stress normaux de la vie, travailler de manière productive et contribuer à sa communauté. Un bon équilibre mental influence positivement notre santé physique, nos relations



interpersonnelles, et notre capacité à mener une vie épanouissante.

STRATÉGIES POUR RENFORCER L'ÉQUILIBRE MENTAL

Adopter des habitudes de vie saines
Exercice régulier : l'activité physique libère des endorphines, les hormones du bien-être, et aide à réduire les niveaux de stress.
Alimentation équilibrée : une alimentation riche en nutriments essentiels soutient non seulement la santé physique mais aussi la santé mentale.
Sommeil suffisant : un sommeil réparateur est vital pour le bon fonctionnement cognitif et émotionnel.

PRATIQUER LA PLEINE CONSCIENCE ET LA MÉDITATION

Méditation : des pratiques telles que la méditation de pleine conscience peuvent aider à réduire le stress et l'anxiété, tout en améliorant la concentration et la clarté mentale.
Respiration consciente : des exercices de respiration peuvent être utilisés pour calmer l'esprit et améliorer la gestion des émotions.

ÉTABLIR DES RELATIONS POSITIVES

Soutien social : entretenir des relations avec des amis et la famille offre un soutien émotionnel essentiel.

Écoute et communication : pratiquer une communication ouverte et honnête renforce les liens et la compréhension mutuelle.

GESTION DU STRESS

Organisation et planification : gérer son temps efficacement réduit le sentiment de débordement et de stress.
Activités relaxantes : intégrer des activités relaxantes, comme la lecture, les loisirs créatifs, ou passer du temps dans la nature, peut aider à détendre l'esprit.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Fixer des objectifs réalistes : avoir des objectifs clairs et atteignables peut donner un sens et une direction à la vie.
Apprentissage continu : apprendre de nouvelles compétences ou poursuivre des intérêts personnels enrichit la vie et maintient l'esprit actif.

RECONNAÎTRE LES SIGNES DE DÉSÉQUILIBRE

Il est crucial de reconnaître les signes d'un déséquilibre mental, comme l'irritabilité excessive, la fatigue persistante, les troubles du sommeil, ou une diminution de l'intérêt pour les activités autrefois appréciées. Chercher de l'aide auprès de professionnels de la santé mentale est une étape importante vers le maintien de l'équilibre.

PRENDRE SOIN DE VOS PIEDS

Prévenir et traiter la mycose pendant l'été

L'été est synonyme de chaleur, de baignades et de sandales. Cependant, cette période de l'année présente également un risque accru de mycose des pieds.

Aussi connue sous le nom de pied d'athlète, cette infection fongique peut causer des démangeaisons, des rougeurs et des fissures douloureuses.

Voici comment prévenir et traiter cette affection courante.

La prévention est la clé pour éviter la mycose des pieds. En été, la chaleur et l'humidité créent un environnement propice à la prolifération des champignons.

COMMENT PRÉVENIR ET TRAITER LES AMPOULES AUX PIEDS EN ÉTÉ ?

Voici quelques conseils pour garder vos pieds sains :

Hygiène rigoureuse : lavez vos pieds quotidiennement avec de l'eau et du savon, puis séchez-les soigneusement, en insistant entre les orteils.

Chaussures adaptées : Portez des chaussures ouvertes ou des sandales pour permettre à vos pieds de respirer. Évitez les chaussures fermées et les chaussettes synthétiques qui retiennent la transpiration.

Protection dans les lieux publics : portez des tongs ou des sandales dans les douches publiques, les piscines et les vestiaires pour éviter le contact direct avec le sol.

Changement de chaussettes : Changez de chaussettes quotidiennement, voire plus souvent si vous transpirez beaucoup.

TRAITEMENT

Si malgré toutes vos précautions vous développez une mycose des pieds, il est essentiel de la traiter rapidement pour éviter qu'elle ne s'aggrave.

Voici quelques mesures à suivre :

Produits antifongiques : Utilisez des crèmes, des poudres ou des sprays antifongiques disponibles en pharmacie. Appliquez-les selon les recommandations jusqu'à disparition complète des symptômes.
Hygiène continue : Maintenez une bonne hygiène des pieds tout au long du traitement et au-delà pour prévenir les récurrences.

Consultation médicale : Si les symptômes persistent malgré le traitement, consultez un médecin. Un traitement plus fort ou une prescription peut être nécessaire.

En conclusion, prendre soin de vos pieds pendant l'été demande un peu d'attention et de prévention.

La chrononutrition, que manger à quelle heure ?

La chrono-nutrition est une approche alimentaire qui propose d'adapter ses repas aux rythmes biologiques naturels du corps.

En d'autres termes, il s'agit de manger les bons aliments au bon moment de la journée pour optimiser l'assimilation des nutriments, favoriser la digestion et améliorer la santé globale.

LES PRINCIPES DE LA CHRONONUTRITION

La chrononutrition se base sur le fait que notre corps n'a pas les mêmes besoins nutritionnels tout au long de la journée. En effet, notre horloge interne, ou cycle circadien, influence la sécrétion d'hormones qui régulent la digestion, le métabolisme et la sensation de faim.

Selon les principes de la chrononutrition, il est important de privilégier les aliments riches en protéines et en glucides complexes le matin, pour fournir à l'organisme l'énergie nécessaire pour démarrer la journée. Le déjeuner doit être plus léger et riche en fibres, tandis que le dîner doit être

composé d'aliments faciles à digérer, tels que des protéines maigres et des légumes.

QUE MANGER, À QUELLE HEURE ?

Petit-déjeuner (7h00 - 9h00) : des œufs, du fromage, du yaourt grec, des fruits, des flocons d'avoine ou du pain complet ;
Collation matinale (10h00 - 11h00) : des fruits, des noix, des graines ou un yaourt ;
Déjeuner (12h00 - 14h00) : une salade composée, une soupe, des légumes cuits ou grillés, du poisson ou de la viande maigre ;
Collation gourmande (16h00 - 17h00) : un morceau de chocolat noir, des fruits secs ou un biscuit fait maison ;
Dîner (19h00 - 20h00) : du poisson, des légumes cuits ou grillés, des œufs ou du tofu.

LES AVANTAGES DE LA CHRONONUTRITION

La chrono-nutrition présente de nombreux avantages potentiels pour la santé, notamment :

Perte de poids : la chrononutrition améliore l'assimilation des nutriments et une sensation de satiété accrue, qui peut aider à perdre du poids et à le stabiliser dans le temps.

Amélioration de la digestion : en mangeant les aliments au bon moment, la chrono-nutrition peut contribuer à améliorer la digestion et à réduire les troubles digestifs tels que la constipation, les ballonnements et les brûlures d'estomac.

Augmentation de l'énergie : la chrononutrition fournit à l'organisme les nutriments dont il a besoin au bon moment, il peut aider à augmenter le niveau d'énergie et à réduire la fatigue.

La chrononutrition est une approche alimentaire prometteuse qui propose d'adapter ses repas aux rythmes biologiques naturels du corps. Bien que des recherches supplémentaires soient nécessaires pour confirmer tous ses bienfaits potentiels, la chrono-nutrition peut être une option intéressante pour les personnes qui souhaitent améliorer leur santé et leur bien-être de manière durable.

Voici pourquoi il est essentiel de porter des lunettes de soleil !

Les lunettes de soleil ne sont pas seulement un accessoire de mode, elles sont censées protéger les yeux contre les rayons UV.

Plusieurs spécialistes des yeux (ophtalmologue, orthoptiste, opticien...) nous expliquent pourquoi il est indispensable de porter des lunettes de soleil adaptées quand vous êtes en extérieur.

CONTRE QUOI PROTÈGENT LES LUNETTES DE SOLEIL ?

En plus de protéger les yeux contre les rayons UV, les lunettes de soleil couvrent la fine peau qui entoure les yeux,

“ce qui réduit le risque de développer des rides, ridules et même un cancer de la peau”, signale Michelle Holmes, optométriste à Santa Monica (Etats-Unis). Pour le Dr Bryce St. Clair, professeur en ophtalmologie au Wilmer Eye Institute, à Bethesda (Etats-Unis).

Il est important de rappeler que les lunettes de soleil protègent les structures internes de l'œil mais aussi les zones qui l'entourent.

“Les lunettes de soleil font barrage aux rayons UV et au vent, ce qui empêche la formation de pinguécula*”, précise le Dr St. Clair. “Elles protègent aussi contre les

cancers de la peau des paupières, évitent l'aggravation de la cataracte, de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) et bien d'autres problèmes au niveau des yeux”.

COMMENT BIEN CHOISIR SES LUNETTES DE SOLEIL ?

Toutes les lunettes de soleil que l'on trouve dans le commerce ne protègent pas des méfaits des rayons UV.

Au moment d'acheter vos lunettes de soleil, ne regardez pas uniquement l'esthétique mais aussi leur indice de protection contre les UV. Les experts recom-

mandent de choisir des lunettes de soleil 100% anti-UV (UVA et UVB), dotées de verres polarisés pour réduire le risque d'éblouissement.

La taille de la paire de lunettes est également importante. Vos lunettes de soleil doivent être confortables et ne pas vous blesser quand elles sont portées. Si elles sont trop grandes ou trop petites, elles ne vous protégeront pas du soleil de façon optimale.

Enfin, les verres doivent bien couvrir les yeux. Certains modèles tendance en ce moment sont équipés de verres si petits qu'ils ne couvrent pas les yeux en totalité.



Selection du jour

TF1

20h10

Ducobu président !

Avec Gabin Tomasino, Adèle Barazzuol, Elie Semoun, Emilie Caen, Gérard Jugnot, Frédérique Bel, Loïc Legendre, Guillaume de Tonquédec, François Levantal, Marguerita Schumacher

Une nouvelle année scolaire démarre pour Ducobu ! À l'école Saint-Potache, une élection exceptionnelle va avoir lieu pour élire le président des élèves. C'est le début d'une campagne électorale un peu folle dans laquelle vont se lancer les deux adversaires principaux : Ducobu et Léonie. Avec l'aide de son ami Kitrish et de ses nombreux gadgets, Ducobu triche comme jamais et remporte l'élection. Son programme : parc d'attractions dans la cour, retour de la sieste, suppression des légumes à la cantine... Pour Latouche, trop c'est trop !

5
20h05

Au bout c'est la mer

Présenté par : François Pécheux

François Pécheux part à la découverte de l'Elbe, ce fleuve mythique qui traverse l'Allemagne sur plus de 1000 km. Il embarque sur un bateau à vapeur et à aube une véritable pièce de musée vieille d'un siècle amoureusement conservée en l'état par son capitaine. Il découvre



Dresde grande ville d'Allemagne profondément marquée par la Seconde Guerre mondiale ou il rencontre Zora propriétaire du Carte blanche «le plus grand théâtre travesti d'Europe». Après cette escale joyeuse il est à bord d'un bateau très spécial capable de se rétracter pour se faufiler dans une gigantesque machine qui hisse les bateaux à plus de 20 mètres de hauteur sans jamais les sortir de l'eau !

france
2

20h10

Les Invisibles



Avec Guillaume Cramoisan, Nathalie Cerda, Déborah Krey, Quentin Faure, Cécile Rebboah

L'équipe des Invisibles se penche sur un cas hors du commun. Le cadavre d'un prêtre est retrouvé au milieu de nulle part, cadavre sur lequel on retrouve un élément qui relie cet homme à... Darius ! Ce dernier décide alors de rassembler son équipe pour tenter de percer ce mystère. De son côté, Duchesse fait la connaissance du commandant Risser, sa nouvelle supérieure hiérarchique officiellement chargée de l'enquête du prêtre, qui ne voit pas le retour de Darius dans les locaux d'un bon oeil.

france
3

20h10

Le 55e Festival interceltique de Lorient

Présenté par : Laurent Luyat

Le Festival interceltique de Lorient est une nouvelle fois mis à l'honneur pour sa 55e édition ! Plongez avec Laurent Luyat au coeur de ce spectacle unique en Europe qui met en lumière la Cornouailles et célèbre la culture celte et gaélique. Le point d'orgue de cet événement est le Grand Spectacle, dont l'ambiance inimitable et les 500 artistes séduisent chaque année les publics de tous âges. Cette soirée exceptionnelle met en avant la crème des traditions celtes. «Le Grand Spectacle» offre une vision unique en son genre au plus près des artistes sur scène ou en coulisses afin de recueillir anecdotes et confidences des musiciens.



6

20h10

À quel prix ?

Présenté par : Julien Courbet

Julien Courbet et son équipe enquêtent sur les petits prix : sont-ils vraiment synonymes de bonnes affaires ? Immobilier avec un faible apport, jean à prix mini, aspirateur robot d'entrée de gamme, banque en ligne sans frais ou services low-cost... ces offres séduisantes tiennent-elles leurs promesses ? Analyses en laboratoire, comparatifs et enquêtes de terrain permettront de démêler les vraies économies des fausses bonnes idées. Toujours au service du pouvoir d'achat des Français, l'émission dévoilera aussi les pièges à éviter dans les rayons «petits prix» des supermarchés avec Olivier Dauvers. Enfin, le chef Norbert Tarayre partagera ses astuces pour se régaler sans se ruiner.



W9

20h25

Enquête d'action

Présenté par : Marie-Ange Casalta

Sur une plage bondée entre Marseille et Martigues, un baigneur est dans tous ses états : sa fille de 6 ans a disparu. Franck et Julia, de permanence au poste de secours, engagent les recherches sans tarder. Face au risque de noyade, chaque minute compte... Enfants qui échappent à la vigilance de leurs parents, malaises, blessures : tout l'été, les pompiers du littoral veillent sur les vacanciers. Des bords de la Méditerranée aux villages provençaux, «Enquête d'action» a suivi au plus près les sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône. Avec un départ en intervention toutes les 3 minutes, ils comptent parmi les plus actifs de France.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

DÉTROIT D'ORMUZ

La tension monte d'un cran et les pays du Golfe paient le prix fort

La crise autour du détroit d'Ormuz entre dans une nouvelle phase d'escalade. Alors que cette étroite voie maritime par laquelle transite près d'un tiers du pétrole mondial était déjà au cœur des inquiétudes, le président américain Donald Trump a mis fin à tout espoir de désescalade diplomatique.

Hier, il a déclaré sur sa plateforme Truth Social qu'« il n'y a aucuns pourparlers ni aucune conversation en cours, ou de prévus, avec la République islamique d'Iran ». Dans le même message, Trump a réaffirmé la position de Washington : « Le blocus naval reste pleinement en vigueur. Le détroit d'Ormuz est ouvert et opérationnel. Toutes les mines sous-marines ont été retirées ou détruites ». Une déclaration qui, loin de rassurer, complique davantage la situation dans le Golfe. La fermeture annoncée puis le maintien sous surveillance militaire du détroit d'Ormuz illustrent la stratégie de pression maximale de l'administration américaine



contre Téhéran. En refusant toute négociation, Washington ferme la porte à une sortie de crise par la voie diplomatique et ancre le conflit dans une logique de démonstration de force. De son côté, l'Iran, qui menace régulièrement de bloquer le détroit en cas de sanctions accrues, se retrouve face à un interlocuteur qui exclut tout dialogue.

LES MONARCHIES DU GOLFE GRANDS PERDANTS

Au milieu de cette confrontation, ce sont les pays du Golfe qui trinquent. L'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Koweït, le Qatar et Bahreïn dépendent à près de 100% de ce détroit pour exporter leur pétrole et leur gaz. Chaque incident, chaque déclaration belliqueuse fait flamber le risque et les primes d'assurance maritime. Les investisseurs s'inquiètent, les marchés pétroliers deviennent volatils, et la sécurité des infrastructures énergétiques de la région est directement men-

acée. Pris entre le marteau américain et l'enclume iranienne, les États du Golfe voient leur stabilité économique et sécuritaire fragilisée. Pour eux, la poursuite de ce bras de fer sans canal de négociation fait du détroit d'Ormuz non plus seulement un point de passage stratégique, mais le théâtre d'un conflit dont ils subissent les premières conséquences.

L'IRAN MAINTIENDRA LE DÉTROIT FERMÉ JUSQU'AU RESPECT DES ENGAGEMENTS AMÉRICAINS

L'Iran a affirmé mardi qu'il ne rouvrirait pas le détroit d'Ormuz tant que les États-Unis n'auraient pas respecté leurs engagements prévus par le protocole d'accord signé entre les deux pays. S'exprimant lors d'une séance parlementaire, le président du Parlement iranien, Mohammad Bagher Ghalibaf, a déclaré que Téhéran utiliserait les moyens diplomatiques et militaires pour faire « com-

prendre à Washington les conséquences de ses actes », d'après l'agence de presse officielle iranienne IRNA.

« Je tiens à être clair : tant que les États-Unis n'auront pas respecté leurs engagements prévus par le protocole d'accord — notamment la levée du blocus, le déblocage des avoirs gelés, la levée des sanctions pétrolières, la fin des menaces et des opérations militaires sur tous les fronts ainsi que la mise en œuvre des autres conditions auxquelles ils se sont engagés — le détroit ne rouvrira pas », a-t-il déclaré.

Ghalibaf, également chef de l'équipe iranienne chargée des négociations avec les États-Unis, a indiqué que Téhéran mettait en œuvre ce qu'il a qualifié de « puissance de la logique et logique de la puissance », grâce à une coordination entre les domaines diplomatique et militaire.

Il a affirmé que la période prévue par le protocole, comprenant la levée du blocus américain et le cessez-le-feu, avait permis à l'Iran de renforcer sa résilience économique et de reconstituer ses capacités défensives.

« La République islamique d'Iran est prête, en réponse aux actes et à l'agression de l'ennemi, à lui infliger une défaite encore plus lourde », a-t-il ajouté.

L'Iran et les États-Unis ont signé ce protocole d'accord en juin sous la médiation du Pakistan et du Qatar, mettant fin aux hostilités et ouvrant une période de 60 jours consacrée aux négociations en vue d'un accord définitif.

Les discussions sont depuis dans l'impasse en raison de désaccords concernant la mise en œuvre du protocole et les modalités de navigation dans le détroit d'Ormuz, une voie stratégique pour les exportations mondiales de pétrole et de gaz.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie accélère la mise en œuvre d'une stratégie foncière ambitieuse dont l'objectif central est la concrétisation de 20.000 projets d'investissement à l'horizon 2029. Lundi, le Premier ministre Sifi Ghrieb a réuni l'ensemble des walis pour évaluer l'avancement du recensement et de l'assainissement du foncier industriel, dans le cadre d'une feuille de route exécutive tracée par le chef de l'État et destinée à tous les acteurs publics et privés. Cette rencontre marque une étape décisive dans la volonté des autorités de transformer le foncier économique en véritable levier de croissance, en rupture avec les pratiques bureaucratiques qui ont longtemps freiné l'investissement national et étranger.

L'enjeu est de constituer un portefeuille national de foncier économique mobilisable et immédiatement disponible. Il ne s'agit plus seulement d'identifier des assiettes, mais de les rendre exploitables, viabilisées et attribuables dans des délais courts. Cet objectif s'inscrit dans une vision plus large de diversification de l'économie nationale et de création de centaines de milliers d'emplois, au moment où la demande sur le foncier industriel ne cesse de croître. Pour y parvenir, la feuille de route gouvernementale repose sur cinq axes majeurs, chacun assorti d'un calendrier précis et d'indicateurs de performance

rigoureux afin de mesurer l'impact réel sur le terrain. Le premier axe concerne la finalisation du recensement national du foncier. Les services de l'État sont mobilisés pour dresser une cartographie exhaustive et en temps réel de toutes les parcelles disponibles à travers les wilayas du pays. Cette base de données doit permettre d'avoir une visibilité claire sur le potentiel existant et d'éviter les chevauchements ou les attributions multiples qui ont caractérisé le passé. Le deuxième axe porte sur la numérisation de la gouvernance foncière.

L'intégration de tous les lots disponibles sur la plateforme numérique de l'investisseur, gérée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, vise à supprimer les intermédiaires administratifs. La gestion est désormais centralisée autour d'un guichet unique d'attribution. Cette démarche « zéro papier » offre une transparence totale : les terrains sont affichés publiquement et les porteurs de projets, algériens ou étrangers, peuvent postuler directement. La loi impose désormais un délai maximal de 15 jours pour obtenir une réponse, ce qui constitue une rupture nette avec les lenteurs d'autrefois.

Le troisième axe est l'assainissement juridique et la récupération des terrains. Il s'agit de restituer à l'État les assiettes attribuées par le passé mais restées non exploitées afin de mettre un terme définitif

à la spéculation foncière. Cette opération de récupération est essentielle pour élargir l'offre sans recourir systématiquement à de nouvelles extensions. Le quatrième axe porte sur l'aménagement et le raccordement des zones industrielles et des micro-zones aux réseaux indispensables : routes, électricité, gaz, eau et internet haut débit. Sans viabilisation, aucun projet ne peut démarrer. C'est pourquoi les autorités insistent sur la nécessité de livrer des zones prêtes à l'emploi. Le cinquième axe enfin vise le renforcement de la coordination intersectorielle. Les ministères de l'Intérieur, de l'Industrie, des Finances et de l'Énergie sont appelés à travailler de concert pour accélérer la délivrance des actes et lever les blocages administratifs. Ces réformes traduisent une rupture assumée avec les anciennes pratiques. La gestion du foncier économique est désormais basée sur le mérite économique et la viabilité financière des projets. L'objectif est double : attirer les capitaux locaux mais aussi les investissements directs étrangers. Le raccordement des zones aux différents réseaux et la simplification des procédures juridiques envoient un signal fort de stabilité aux marchés. Pour soutenir cette dynamique, l'Algérie s'appuie sur un portefeuille existant de 756 zones industrielles et zones d'activités réparties sur plus de 38.000 hectares. Face à la pression de la demande, des instructions strictes ont

été données pour élargir ce portefeuille et atteindre rapidement le seuil des 40.000 hectares aménagés. Dans ce cadre, 50 nouvelles zones industrielles sont en cours de réalisation dans 39 wilayas, avec l'ambition de concrétiser plus de 20.000 nouveaux projets industriels d'ici 2029.

Parallèlement, la nouvelle réglementation ouvre la porte au secteur privé pour alléger la charge de l'État et accélérer les aménagements. Les opérateurs économiques sont désormais autorisés à développer, aménager et gérer leurs propres zones d'activités sur des terres privées. Cette mesure vise à mobiliser des financements privés et à diversifier les modèles de gestion. La digitalisation complète du processus d'accès au foncier est un autre pilier de cette réforme. En verrouillant l'accès aux spéculateurs et en automatisant le parcours de l'investisseur, les autorités veulent faire du foncier un outil de création de valeur et non plus un instrument de rente.

Au-delà des chiffres, cette stratégie vise à changer la relation entre l'administration et l'investisseur. La transparence, la rapidité et la traçabilité deviennent les maîtres-mots. En plaçant le foncier au cœur de la politique d'investissement productif, le président Tebboune entend donner corps à une nouvelle économie moins dépendante des hydrocarbures.

B. KH.

L'Algérie vise 20.000 projets d'investissement à l'horizon 2029